

# L'Écho

des conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement mai 1978 n°1

## ÉDITORIAL

«L'Écho» des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement paraît au moment où les premiers Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement se forment à peine.

«L'Écho» entend en effet, constituer la mémoire immédiate des CAUE : relater leur création progressive dans chaque département recenser les initiatives locales et affirmer la diversité des actions engagées.

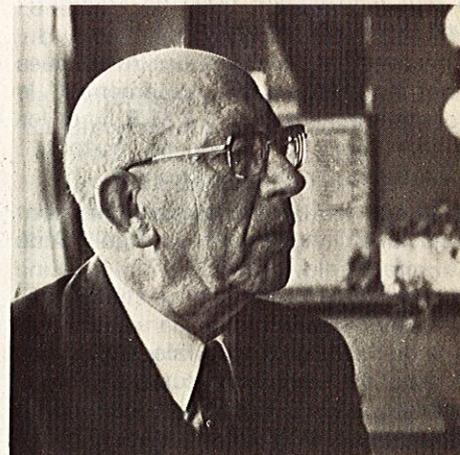
«L'Écho» devrait bientôt devenir le lieu privilégié du dialogue et d'expression, de ces institutions naissantes, originales et autonomes mais aussi plus largement l'occasion de relater les pratiques multiples de l'aide architecturale. Il tentera, à travers des expériences différentes, d'être pour chacun un outil de travail et de référence, et de contribuer, dans chaque département à la bonne exécution des missions d'information, de sensibilisation et de conseil, qui sont celles des C.A.U.E. Il espère aider ainsi à une meilleure compréhension et à une participation plus active de chacun aux domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Il aurait été difficile aux CAUE, dans cette période de «démarrage», de prendre l'initiative et d'animer un

## PYRÉNÉES ATLANTIQUES Le premier C.A.U.E. de France



Agnès Frapin «Premier Directeur».



Maître Roger Cadet «Premier Président».

Un empressement plutôt sympathique : cinq jours à peine après la publication du décret et de la circulaire d'application sur les Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, les Pyrénées Atlantiques ont créé le premier C.A.U.E. de France en bonne et due forme : Une assemblée Générale d'une quarantaine de membres, un Conseil d'Administration au complet (même un peu plus, puisque l'on compte provisoirement un représentant des élus de trop), un Président, et un Directeur...

suite page 2

bulletin de liaison. C'est pourquoi, la Direction de l'Architecture et la Direction de l'Aménagement Foncier et de l'Urbanisme ont préféré anticiper momentanément leur action avec «l'Écho des C.A.U.E.» Trois Ministères. Agriculture, Education, Environnement et Cadre de Vie, se sont associés à sa création.

Les architectes de l'aide archi-

tecturale et les architectes consultants y participent. Progressivement, les représentants des CAUE «envahiront» sans doute naturellement, le Comité de Rédaction de «l'Écho» et en deviendront les animateurs. Cette évolution ira de pair avec la constitution des C.A.U.E. dans chaque département et l'affirmation de leur autonomie.

**P. 5**  
**Le dossier du mois :**  
**pédagogie**  
**de l'architecture :**  
**Où en est-on ?**

**P. 14**  
**L'affiche :**  
**promotion pour**  
**l'Aide Architecturale ?**  
**P. 2**  
**Les C.A.U.E.**  
**qui se constituent**  
**à travers la France.**

**P. 13**  
**Le Sénateur Miroudot :**  
**«Que vivent**  
**les Conseils !»**

# PYRÉNÉES ATLANTIQUES

## Le premier C.A.U.E. de France

suite de la page 1

« C'était une évolution naturelle » affirme le premier Président, Maître Cadet, qui ne dissimule pas sa satisfaction. « Ce n'est jamais qu'un concours de circonstances la conséquence logique de l'action que nous avons menée antérieurement, et... il faut bien le dire nous ne craignons pas d'essuyer les plâtres ! ».

Effectivement, les Pyrénées Atlantiques sont les premiers à "expérimenter" le fonctionnement des C.A.U.E.... et les textes n'ont pas réponse à tout ! Une tache de pionnier, donc !

Bien sûr, les Pyrénées Atlantiques ont déjà une longue pratique de l'Aide Architecturale; depuis 1975, la jeune architecte Agnès Frapin\* a été à la fois la cheville ouvrière et la « passionaria » de l'aide architecturale. Avec une équipe de neuf architectes (à temps partiel), d'une documentaliste, d'un dessinateur et d'un secrétariat, elle a « couvert le département » : Pour conseiller les particuliers désirant construire, les élus dans leur prise de décision, un architecte est au service de tous, dans les "permanences" de chaque canton : « La décentralisation de l'Aide Architecturale » souligne M. Maurice Masson, Directeur Adjoint de l'Equipement, « était le seul moyen efficace de rentrer en contact directement avec la population locale. Les enquêtes que nous avons faites à la DDE et les constatations de nos architectes démontraient que la majorité des très mauvais projets de construction étaient présentés par des « anonymes », c'est à dire des constructeurs sans architecte, ni maître d'œuvre avoué. Nos architectes consultants, en apportant des corrections sur certains projets rentraient parfois en contact avec les metteurs, auteurs de ces projets anonymes, et il arrivait que ces derniers prennent l'habitude de venir les consulter avant de déposer un autre projet. C'est ainsi qu'a été amorcé le travail d'assistance architecturale. La nécessité en était telle que nos architectes consultants ont été rapidement « débordés ». Il fallait conseiller les gens avant qu'ils commencent à élaborer leur projet : l'assistance architecturale répondrait à leur demande en allant à leur rencontre. »

En trois ans, outre les permanences régulières qui se sont tenues dans les mairies de chaque canton, Agnès Frapin a posé des jalons tous azimuts : concours, expositions dans les écoles,

conférences, audiovisuels avec les artisans, élaboration d'enquêtes avec les municipalités, pour aider les citoyens à s'exprimer sur le devenir de leur commune...

Un acharnement fantastique, qui n'a atteint ni son charme ni sa bonne humeur et qui l'a logiquement promu d'entrée au poste de premier Directeur du C.A.U.E. !

« Un vrai travail de fourmi » reconnaît André Gresy, Président du Conseil de l'Ordre des Architectes régional, « mais il faut aussi prendre en compte des paramètres qui ont été déterminants pour la création du C.A.U.E. : le public et les élus ont toujours été très sensibles à la géographie des Pyrénées et redoutent la dégradation du paysage. L'administration, la Direction Départementale de l'Equipement a ressenti depuis longtemps la nécessité d'engager une action pédagogique en faveur de l'architecture, indépendamment de l'action des architectes consultants. Administration, élus et usagers ont donc adhéré à l'unanimité au programme de l'aide architecturale... mais cela n'aurait pas suffi si le Conseil Général et la Mission Régionale n'avaient pas manifesté clairement leur intérêt... en votant des crédits ! ».

C'est une explication en effet, et non des moindres : l'aide architecturale des Pyrénées Atlantiques a fonctionné en 1977 sur un budget de 700 000 F.

En 1978, évoluant dans le cadre d'un budget pratiquement identique, le C.A.U.E. poursuivra essentiellement l'action qui avait été menée antérieurement par l'Atelier d'Assistance Architecturale : permanences, programmes d'animation, de sensibilisation... Dans l'immédiat, la constitution du C.A.U.E., pour l'essentiel, prolonge une pratique préexistante, et ne se remarque que par quelques détails : ainsi, Agnès Frapin et son équipe changent d'adresse : le C.A.U.E. quitte la cité administrative qui l'a vu naître, pour le centre de PAU. « Nous devons marcher la main dans la main avec l'administration » affirme le Président Cadet, « mais nous ne voulons pas être assimilés aux yeux du public à un escalier administratif supplémentaire ».

Pour affirmer « son identité », le C.A.U.E. devra poursuivre et amplifier son action pédagogique, multiplier les initiatives. Les idées ne manquent pas : organisation d'expositions, de col-

loques, de conférences, de concours, avec, les élus, les architectes, les écoles, les maisons de jeunes... mais pour les réaliser, les moyens devront être eux démultipliés, et ce n'est pas sans inquiéter le Président Cadet. « Le législateur, en rendant l'architecture d'intérêt Public, en instituant le C.A.U.E. comme outil de pédagogie et de sensibilisation a aussi posé le principe que le C.A.U.E. fonctionnerait avec les finances publiques. Il est hors de question que l'Etat accepte de bricoler le C.A.U.E. avec d'hypothétiques finances locales. Le législateur doit se préoccuper de tenir ses engagements et assurer le financement des C.A.U.E. par une ligne budgétaire, ou alors... modifier la Loi. ».

L'autonomie locale des C.A.U.E., inscrite de fait dans la Loi, suppose en effet une autonomie budgétaire. Si généreux qu'il apparaisse au premier coup d'œil, le budget des Pyrénées Atlantiques devra logiquement s'étoffer pour permettre à l'équipe actuelle de s'agrandir pour réaliser ses objectifs.

Pour recruter des nouveaux architectes, on a d'ailleurs déjà établi les critères de sélection :

1-motivation 2-sens du contact humain 3-qualités d'animateur 4-expérience professionnelle 5-qualité professionnelle :

Professionnel d'un nouveau genre qu'il soit à temps plein ou à temps partiel l'architecte du C.A.U.E. n'est pas exclusivement un virtuose de la planche à dessin. Ce militant pour « l'architecture de tous les jours », doit plutôt savoir « prendre un verre », et lacher son crayon ! « C'est une

CRÉDITS 77 Assistance Architecturale		
Provenance	Montant	Affectations
Conseil Général	150 000	Permanences Locales pour les particuliers. Aide aux collectivités locales et aux agents de l'administration. Documents de sensibilisation. Documentation générale.
Mission Interministérielle d'Aménagement de la Côte Aquitaine.	150 000	
Commissariat à l'Aménagement de la montagne.	50 000	
Culture et Environnement	120 000	- 1 architecte temps plein - fonctionnement
Equipement	120 000 + 60 000 = 180 000	- 1 architecte 4 /semaine - actions de sensibilisation
	- 1 secrétaire temps plein - 1 dessinateur mi-temps - Fonctionnement (locaux, voiture, matériel...) (100 000)	

# L'ACTUALITÉ DES CONSEILS

affaire d'hommes» dit Raymond Lopez, Président Départemental de la CAPEB\* «architectes, artisans, clients, chacun doit y mettre du sien. Les architectes doivent écouter, se déplacer, aller discuter sur place pour ne pas imposer des décisions aveugles».

Les artisans locaux restent pourtant très méfiants vis-à-vis des architectes mais la CAPEB soutient à fond le C.A.U.E. Sa création amorce un processus de concertation entre les professions, qui leur permet de débattre au sein du Conseil d'Administration. La Chambre des Métiers met d'ailleurs en 1978 à la disposition du C.A.U.E., une somme de 60.000 F : des chantiers-écoles vont être entrepris dans deux villages du département ; sous la conduite d'animateurs-compagnons, public et artisans pourront s'initier «aux tours de main». «Il faut réapprendre ce qui est bien fait, retrouver le goût de vivre...» conclut Raymond Lopez.

Un départ à ne pas manquer...

\* chargée de mission pour l'Aide Architecturale par la Direction de l'Architecture.

\* CAPEB : Chambre des artisans et des petites entreprises du bâtiment.

## Composition du Conseil d'Administration du CAUE des Pyrénées Atlantiques :

7 représentants des collectivités locales\*

4 représentants des professions dont :

- Un représentant pour l'Ordre des Architectes
- Un représentant pour l'UNSAFA
- Un représentant pour la Chambre des artisans et des petites entreprises du bâtiment
- Un représentant pour la Chambre des géomètres experts

2 personnes qualifiées ; représentant le Musée Béarnais, et la Chambre de Commerce et d'Industrie.

2 membres élus par l'Assemblée Générale.

— Le représentant du personnel n'a pas encore été désigné.

\* 7 représentants au lieu de 6.

Les représentants avaient été désignés au cours de la session d'Automne du Conseil Général, avant la parution des décrets.

## Comment se constituent les C.A.U.E.

Dans plus de 50 départements, des groupes de travail étudient la mise en place des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement. Les cas de préfiguration des CAUE diffèrent selon le contexte local :

### 1 — A l'initiative de Collectivités Locales ou du Préfet, certains groupes de travail ont tenu des réunions préliminaires :

De nombreux départements nous ont fait savoir depuis la parution du décret détaillant les statuts types des associations, que leur groupe de travail se réunirait : Haute-Saône, Meuse, Jura, Ain, Vaucluse, Savoie, Nord, Haute-Garonne, Yvelines, Vendée, Finistère, Aude, Manche, Mayenne, Drôme, Cantal, Haute-Vienne, Haute-Saône, Bouches-du-Rhône, etc.

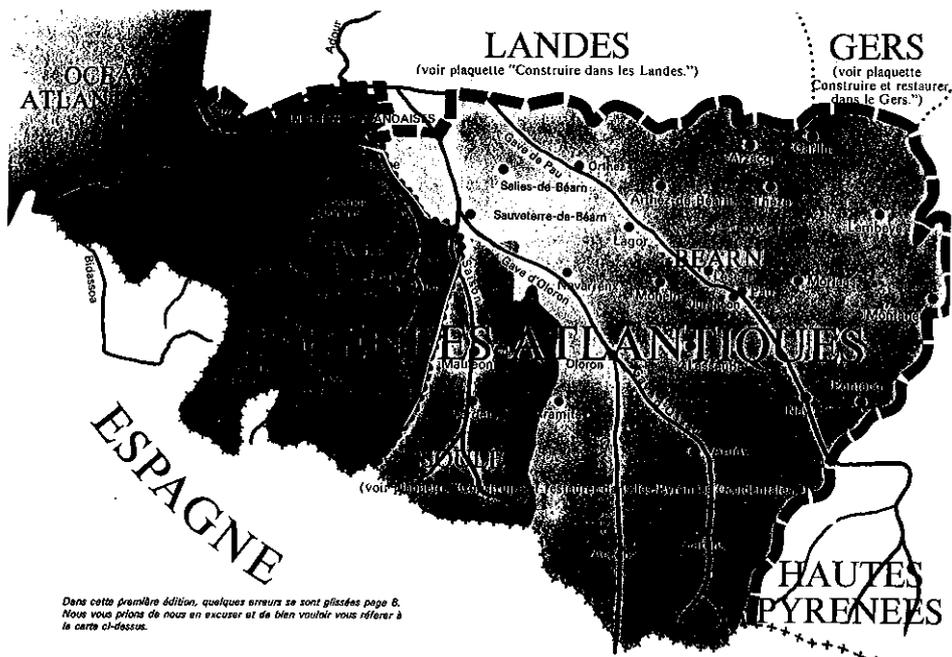
Il s'agit surtout de faire le bilan des expériences et de tracer les grandes lignes d'un budget et d'un programme d'action. Il a été demandé au Conseil Général de désigner ses représentants.

### 2 — Projets de transformation d'associations d'aide architecturale en Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement. Plusieurs départements s'approprient à transformer leur association d'aide architecturale :

**DORDOGNE** : En novembre 77, l'association « Dordogne, Département Propre » a retenu le principe de se transformer en CAUE. Le Conseil Général a voté une subvention de 160 000 F au titre de l'année 1978 et Denis SOULIE, architecte, a été confirmé dans sa fonction de coordinateur au sein de la nouvelle équipe technique. En 1977, le budget était de 220 000 F.

**HAUTES-PYRÉNÉES** : L'association « Atelier d'Aide Architecturale des Hautes-Pyrénées », au cours de sa réunion du 19 décembre 1977, a souhaité devenir un CAUE en 1978. Le Conseil Général a décidé de contribuer à sa mise en place en accordant une subvention de 50000 F. Un architecte M. de BARROS, et un collaborateur d'architecte à plein temps constituent l'embryon de la future équipe.

**VAUCLUSE** : L'« Association d'Aide Architecturale et Urbanistique du Vaucluse » créée en 77 souhaite se transformer en CAUE. Son équipe technique est actuellement composée autour de M. NADAUD, TPE, de 7 architectes dont 1 à plein temps et d'un



De cette première édition, quelques erreurs se sont glissées page 8. Nous vous prions de nous en excuser et de bien vouloir vous référer à la carte ci-dessus.

Depuis trois ans, l'Atelier d'Assistance Architecturale des Pyrénées Atlantiques s'était progressivement doté d'une équipe de neuf architectes conseillers à temps partiel. Ceux-ci assurent des permanences régulières dans 22 agglomérations. Chacun peut y venir, s'il veut des conseils, des orientations sur un projet d'achat de terrain, de construction. Souvent en fait, on revient plusieurs fois, au fur et à mesure de l'avancement du projet, avant la demande du permis de construire. Les maires aussi, sont des habitués des permanences. Ainsi, le Conseil municipal de Villefranque a récemment consulté, l'A.A.A. pour organiser une enquête auprès de la population en vue de l'élaboration ultérieure d'un POS. L'A.A.A.\* a

aussi organisé des rencontres avec les artisans avec le concours de la Chambre des métiers ; elle a assisté et fourni du matériel pédagogique aux membres du C.R.D.P.\* — organisé des journées d'étude sur les bâtiments agricoles, l'énergie solaire, - harmonisé les interventions de l'EDF et des P et T. Un accord vient d'être conclu, par exemple, pour mettre désormais en souterrain les réseaux électriques dans tous les lotissements du département.

\* Atelier d'Assistance Architecturale.

\*\* Centre Régional de documentation pédagogique.

affaire d'hommes» dit Raymond Lopez, Président Départemental de la CAPEB\* «architectes, artisans, clients, chacun doit y mettre du sien. Les architectes doivent écouter, se déplacer, aller discuter sur place pour ne pas imposer des décisions aveugles».

Les artisans locaux restent pourtant très méfiants vis-à-vis des architectes mais la CAPEB soutient à fond le C.A.U.E. Sa création amorce un processus de concertation entre les professions, qui leur permet de débattre au sein du Conseil d'Administration. La Chambre des Métiers met d'ailleurs en 1978 à la disposition du C.A.U.E., une somme de 60.000 F : des chantiers-écoles vont être entrepris dans deux villages du département ; sous la conduite d'animateurs-compagnons, public et artisans pourront s'initier «aux tours de main». «Il faut réapprendre ce qui est bien fait, retrouver le goût de vivre...» conclut Raymond Lopez.

Un départ à ne pas manquer...

\* chargée de mission pour l'Aide Architecturale par la Direction de l'Architecture.

\*CAPEB : Chambre des artisans et des petites entreprises du bâtiment.

## Composition du Conseil d'Administration du CAUE des Pyrénées Atlantiques :

7 représentants des collectivités locales\*

4 représentants des professions dont :

- Un représentant pour l'Ordre des Architectes
- Un représentant pour l'UNSA
- Un représentant pour la Chambre des artisans et des petites entreprises du bâtiment
- Un représentant pour la Chambre des géomètres experts

2 personnes qualifiées ; représentant le Musée Béarnais, et la Chambre de Commerce et d'Industrie.

2 membres élus par l'Assemblée Générale.

- Le représentant du personnel n'a pas encore été désigné.

\* 7 représentants au lieu de 6.

Les représentants avaient été désignés au cours de la session d'Automne du Conseil Général, avant la parution des décrets.

## Comment se constituent les C.A.U.E.

Dans plus de 50 départements, des groupes de travail étudient la mise en place des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

Les cas de préfiguration des CAUE diffèrent selon le contexte local :

### 1 - A l'initiative de Collectivités Locales ou du Préfet, certains groupes de travail ont tenu des réunions préliminaires :

De nombreux départements nous ont fait savoir depuis la parution du décret détaillant les statuts types des associations, que leur groupe de travail se réunirait : Haute-Saône, Meuse, Jura, Ain, Vaucluse, Savoie, Nord, Haute-Garonne, Yvelines, Vendée, Finistère, Aude, Manche, Mayenne, Drôme, Cantal, Haute-Vienne, Haute-Saône, Bouches-du-Rhône, etc.

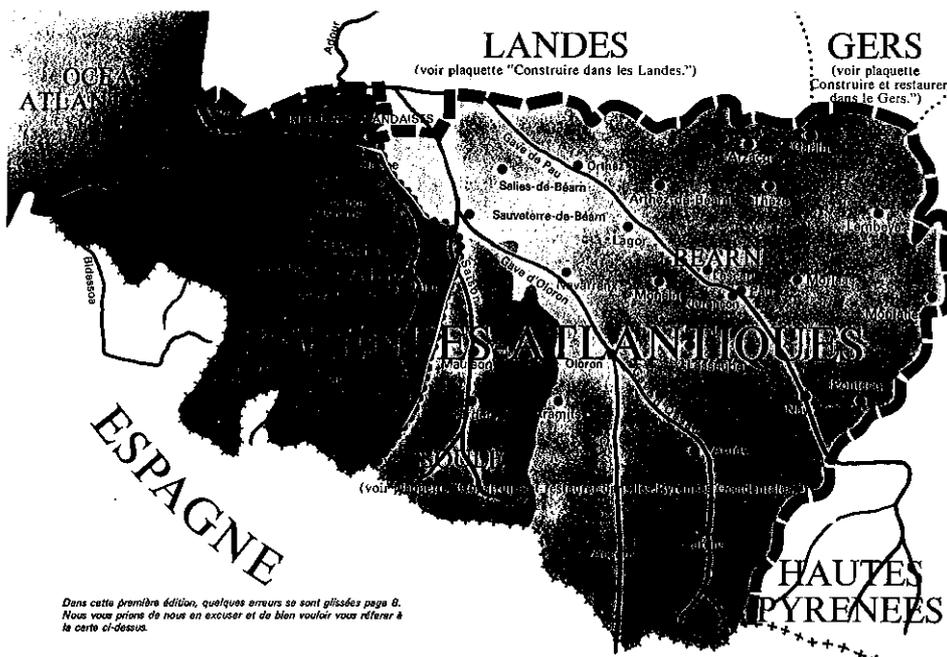
Il s'agit surtout de faire le bilan des expériences et de tracer les grandes lignes d'un budget et d'un programme d'action. Il a été demandé au Conseil Général de désigner ses représentants.

### 2 - Projets de transformation d'associations d'aide architecturale en Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement. Plusieurs départements s'appêtent à transformer leur association d'aide architecturale :

**DORDOGNE** : En novembre 77, l'association « Dordogne, Département Propre » a retenu le principe de se transformer en CAUE. Le Conseil Général a voté une subvention de 160 000 F au titre de l'année 1978 et Denis SOULIE, architecte, a été confirmé dans sa fonction de coordinateur au sein de la nouvelle équipe technique. En 1977, le budget était de 220 000 F.

**HAUTES-PYRÉNÉES** : L'association « Atelier d'Aide Architecturale des Hautes-Pyrénées », au cours de sa réunion du 19 décembre 1977, a souhaité devenir un CAUE en 1978. Le Conseil Général a décidé de contribuer à sa mise en place en accordant une subvention de 50000 F. Un architecte M. de BARROS, et un collaborateur d'architecte à plein temps constituent l'embryon de la future équipe.

**VAUCLUSE** : L'« Association d'Aide Architecturale et Urbanistique du Vaucluse » créée en 77 souhaite se transformer en CAUE. Son équipe technique est actuellement composée autour de M. NADAUD, TPE, de 7 architectes dont 1 à plein temps et d'un



Dans cette première édition, quelques erreurs se sont glissées page 6. Nous vous prions de nous en excuser et de bien vouloir vous référer à la carte ci-dessus.

Depuis trois ans, l'Atelier d'Assistance Architecturale des Pyrénées Atlantiques s'était progressivement doté d'une équipe de neuf architectes conseillers à temps partiel. Ceux-ci assurent des permanences régulières dans 22 agglomérations. Chacun peut y venir, s'il veut des conseils, des orientations sur un projet d'achat de terrain, de construction. Souvent en fait, on revient plusieurs fois, au fur et à mesure de l'avancement du projet, avant la demande du permis de construire. Les maires aussi, sont des habitués des permanences. Ainsi, le Conseil municipal de Villefranque a récemment consulté, l'A.A.A. pour organiser une enquête auprès de la population en vue de l'élaboration ultérieure d'un POS. L'A.A.A.\* a

aussi organisé des rencontres avec les artisans avec le concours de la Chambre des métiers ; elle a assisté et fourni du matériel pédagogique aux membres du C.R.D.P.\* - organisé des journées d'étude sur les bâtiments agricoles, l'énergie solaire, - harmonisé les interventions de l'EDF et des P et T. Un accord vient d'être conclu, par exemple, pour mettre désormais en souterrain les réseaux électriques dans tous les lotissements du département.

\*Atelier d'Assistance Architecturale.

\*\* Centre Régional de documentation pédagogique.

secrétariat ; 5 autres architectes travaillent à temps partiel dans le cadre du Parc Naturel Régional du Luberon. Outre son budget propre, il est envisagé que l'association gère les crédits du Fonds Départemental d'intervention pour l'Environnement dont les décisions d'affectation relèvent du Conseil Général.

## LOZÈRE, GARD, ARDÈCHE :

**Zone périphérique du parc national des Cévennes.** L'« Atelier d'Aide Architecturale, créé en 77, est chargé de l'aide architecturale dans la zone périphérique du Parc Naturel des Cévennes et concerne trois départements. Aussi, le Préfet de la Lozère, coordinateur des actions menées par le Parc des Cévennes a mis à l'étude ce cas spécifique.

La question est posée de savoir s'il convient d'assimiler ce seul parc national qui possède une association d'aide architecturale à un parc naturel régional et donc de prévoir une possibilité de délégation des missions de la part des départements concernés.

**LOT :** En janvier 78, l'assemblée générale de l'Atelier d'Aide Architecturale du Lot a décidé de se transformer en CAUE en adoptant le statut type. Une équipe technique actuelle est composée de 4 architectes pour l'aide architecturale dont 2 à plein temps et d'une secrétaire documentaliste. Deux architectes-consultants participent aux travaux de l'équipe. Le Conseil Général a renouvelé en 78 sa subvention de 180000 F affecté aux surcoûts des bâtiments pour le département. Toutes sources de financement confondues, le budget était de 582 000 F en 77.

**ESSONNE :** « L'Association Site et Paysage de l'Essonne » au cours de son assemblée générale a retenu le principe de se transformer en CAUE en 78. L'équipe actuelle se compose de 6 agents, tous à temps partiel : 3 architectes, une chargée d'études, une documentaliste et une secrétaire.

Son budget était de 315000 F en 77. Le Conseil Général a décidé de lui accorder une subvention de 90000 F en 78.

**3 — Création du premier CAUE de France** dans les Pyrénées Atlantiques le 27/2/78 (cf. p. 2).

## 4. Candidats à la candidature :

De nombreux candidats se font connaître qui postulent à un emploi au sein des équipes techniques des CAUE comme directeurs ou chargés de mission, architectes ou non architectes. En attendant les nominations conformes aux statuts types, le conservateur régional des bâtiments de l'île de France a organisé trois auditions de

soixante candidats, pour établir une liste d'aptitude des « candidats à la candidature » dans l'ensemble de la région parisienne.

## Une chartre pyrénéenne

Le Secrétariat d'Assistance Architecturale des Pyrénées regroupant les équipes de l'Aide Architecturale des Pyrénées \* a pour but de définir une doctrine générale d'action à l'échelle de la région pyrénéenne.

Au cours de sa dernière réunion, organisée à Tarbes, le 2 Décembre 1977, les Ateliers d'Assistance Architecturale des Hautes Pyrénées et des Pyrénées Atlantiques, ont proposé dans un rapport de onze pages des objectifs d'action communs des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement :

- L'Assistance Architecturale ne doit pas faire partie des « idées partielles », elle ne doit pas s'attaquer aux effets immédiats de la carence de l'architecture mais plutôt aux causes profondes.

Les interventions à court terme en sont proscrites, comme « le substitut au particulier face à son architecte », « faire un projet d'urbanisme figé », « élaborer et garantir les critères d'une architecture officielle »... « Il s'agit de dépasser la question telle qu'elle est exprimée et de remonter au problème de fond : c'est dans cette optique qu'on peut apporter des éléments d'une réponse globale et profonde, c'est-à-dire à long terme ».

Dans cet esprit, des principes communs ont été fixés :

- En premier lieu, l'architecture et l'urbanisme doivent être au niveau d'un « véritable service public ».

L'Aide Architecturale aide les usagers à la « prise de conscience de certaines valeurs d'un service collectif au niveau de l'espace ».

Elle « accroît le degré de liberté par la possibilité de choix ».

- Au niveau de l'administration, elle incite les agents publics à « la prise en compte des valeurs de culture (au niveau de l'espace) propres à la vie de chaque région ».

- Enfin, elle soutient les collectivités locales dans leurs problèmes d'aménagement, afin qu'elles assument leurs responsabilités, aussi bien, au niveau des petits aménagements qu'au stade des questions de développement et de devenir.

L'assistance architecturale par ailleurs aide la « création » et favorise la capacité d'expression culturelle de l'Architecture. Les projets doivent devenir « plus riches de signification ». Enfin, elle assure un travail de réflexion générale

au niveau théorique de la recherche. Cet essai de définition globale de l'Aide Architecturale, suscitait de nombreuses réactions quant aux responsabilités et aux places respectives de l'Assistance Architecturale par rapport à l'action administrative. » L'Assistance Architecturale, était-il dit, devait affirmer de nouvelles valeurs : substituer « au goût du beau », la compréhension de l'espace. D'où la nécessité de faire de l'architecture « un savoir transmissible et de définir de nouveaux outils de communication ».

Pour information - Secrétariat Général Assistance Architecturale des Pyrénées Atlantiques.

Cité Administrative, boulevard Tourasse 64015 - PAU - (59) 02 84 36

\* 7 départements sont regroupés dans le secrétariat d'Assistance Architecturale des Pyrénées : Ariège, Aude, Hte-Garonne, Pyrénées Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Pyrénées Orientales, Gers.

## Des stagiaires pour l'aide architecturale

- Quatre stagiaires de l'Institut de Renovation Pédagogique, effectuant leur année de « recyclage », viennent de séjourner pendant un mois dans différentes équipes de l'Aide Architecturale : Catherine Dubois, dans les Yvelines, Marie Gros, en Haute-Garonne, Marie-Noëlle Lautet dans le Val d'Oise, et Suzanne de Villele dans le Jura, ont cherché à analyser et à proposer des mesures pratiques que les CAUE, devraient mettre en œuvre pour réaliser les missions de pédagogie de l'architecture.

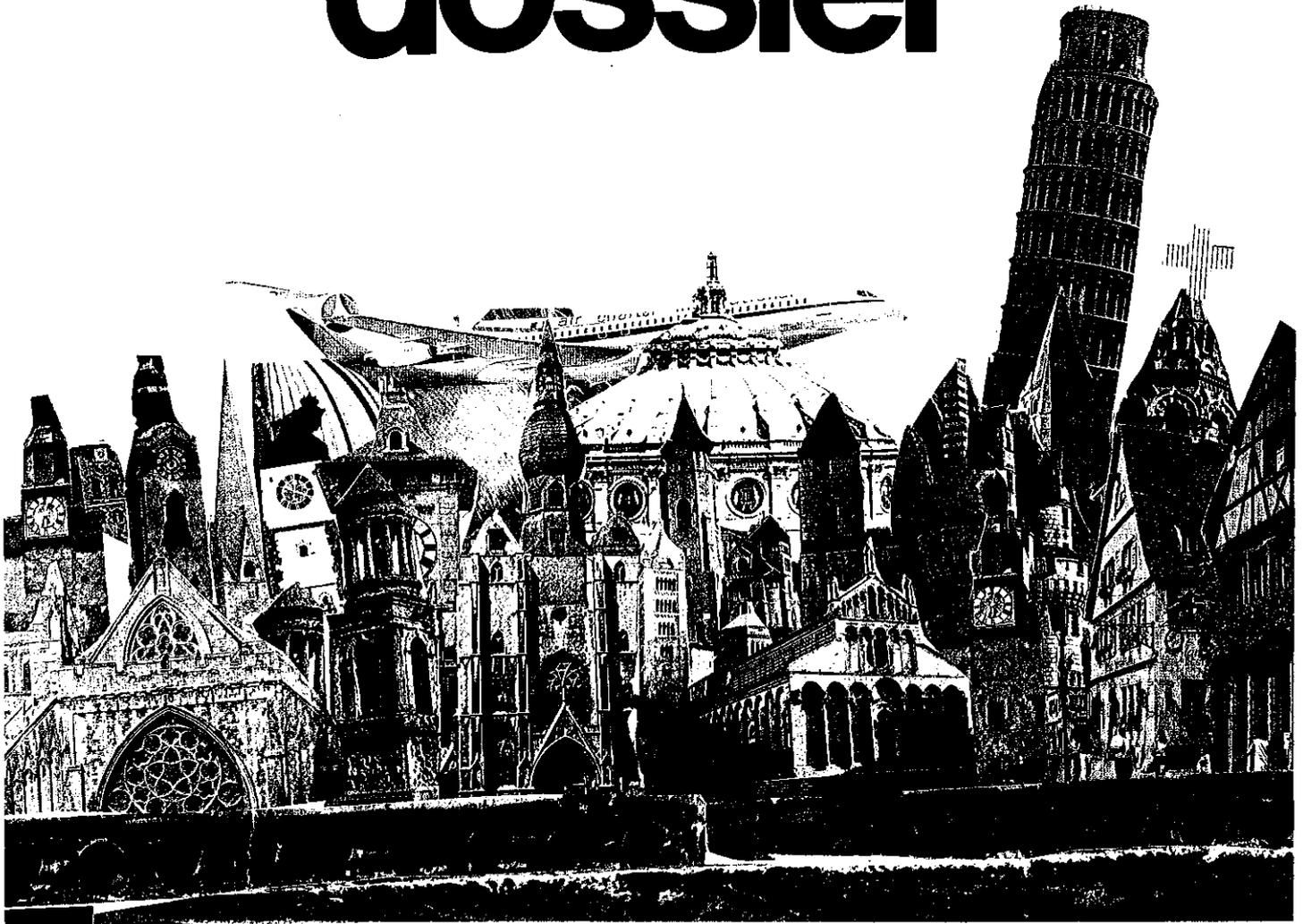
Leur stage auprès des chargés de mission de l'Aide Architecturale avait été précédé d'une enquête auprès des différents intervenants : Direction de l'Architecture, du FIC, Ministère de l'Équipement, Ministère de l'Éducation... Les conclusions de leur rapport final seront publiées dans un prochain numéro.

- Reine Elkaim, étudiante en 3<sup>e</sup> Année à HEC effectue un stage de trois mois, à la Direction de l'Architecture et à l'Association « Sites et Paysages de l'Essonne ».

D'une part, elle étudie les problèmes pratiques de mise en place des CAUE, et réalise un document explicatif sur le processus : formation de l'Association, prévisions et modalités pratiques de fonctionnement...

D'autre part, elle analyse les relations et l'influence des CAUE sur leurs différents partenaires économiques. Elle cherchera à définir des actions envisageables à plus court terme, et d'une manière concrète, dans le cadre du département de l'Essonne.

# dossier



## **L'enfant qui a fait ce collage habite dans une tour.**

Il participe actuellement à l'une des actions menées par Claude Remond à la DAFU, action dite « de sensibilisation des enfants à l'espace, à l'architecture et à l'urbanisme »... et aujourd'hui, sans doute regarde-t-il son petit monde avec un œil un peu plus curieux; demain il sera mieux armé pour juger et décider de son cadre de vie...

La « pédagogie de l'espace » est la préoccupation majeure des CAUE. Aussi était-il logique que nous consacrons ce premier dossier à ceux qui veulent s'attaquer aux racines du mal, à ceux qui veulent combattre l'ignorance dès le plus jeune âge, à ceux qui ont forcé les portes des écoles. Pour le Ministère de l'Éducation, était-ce si facile? Jean-Claude LUC, Directeur de la Mission d'Action Culturelle, a bien voulu en témoigner.

Claude Remond et Denis Soulié, chacun à leur manière, montrent les surprises réservées à l'architecte « en prise directe avec la classe ». Serge Goutman et Philippe Lecoy s'en remettent eux aux pédagogues, et portent « la bonne parole » à l'École Normale... Il y a des dizaines d'opérations, non moins intéressantes, qui n'ont pu être publiées dans ce dossier : il n'y a pas non plus dans ce dossier un effort d'exhaustivité et de synthèse. Ce n'est pas encore l'heure. C'est l'heure de la recherche, de la diversité, des initiatives « spontanées ». C'est à elles que les pages de l'Écho sont ouvertes aujourd'hui, et dans les numéros à venir.

**Vous connaissez des expériences de pédagogie de l'Architecture.**

**Signalez-nous les... Nous les publierons.**

**Ecrivez-nous :**

**L'Écho des Conseils d'Architecture,  
d'Urbanisme et de l'Environnement  
3, rue de Valois - 75042 Paris Cedex 01**

# EN OEUVRE D'UNE POLITIQUE GÉNÉRALE

par Jean-Claude Luc\*

actions à l'initiation avec un faire environnemental respecter aussi la qualité de vie, l'occupation et l'opposition. développer l'initiative ; être de par rapport en pour rendre en sa diffusion ou l'insertion et l'attention de l'objectif ; eux un des pour de cet prendre proposition même si réalisations toujours indifférentes financièrement. l'éducation de plus en plus incipaux

objectifs de la réforme du système éducatif en cours est en effet de permettre à tous les enfants de mieux se situer dans le monde contemporain. A cet égard une sensibilisation à l'architecture, à l'urbanisme et à l'environnement apparaît dans les nouveaux programmes ou dans les instructions tant en ce qui concerne l'histoire, la géographie, l'éducation esthétique, l'éducation civique — ou à l'école élémentaire les activités d'éveil —.

Etant donné la diversité des problèmes posés par l'aménagement de l'espace, il est nécessaire de cerner l'essentiel, d'éviter une simplification extrême, aussi bien qu'une trop grande complexité. Il faut donc donner aux enseignants la formation et la documentation qui leur est nécessaire à cette fin et développer une approche pluridisciplinaire qui rencontre encore bien des difficultés. Une commission ouverte à toutes les administrations concernées travaille régulièrement sur ces questions. Déjà de nombreuses écoles normales introduisent ces préoccupations dans leur programme de formation.

Enfin des documents pédagogiques sont élaborés soit par des Centres régionaux de documentation pédagogique, soit en liaison avec le Centre national de documentation pédagogique, par le Centre de Recherche sur l'Urbanisme. La généralisation d'une éducation en ce domaine est ainsi largement amorcée.

Mais la prise en charge progressive par le Ministère de l'Éducation d'une sensibilisation à l'architecture, à l'urbanisme et à l'environnement n'exclut pas bien au contraire la collaboration avec des organismes extérieurs. Par leur compétence, leurs initiatives, la diversité de leurs démarches ceux-ci apportent en effet un complément précieux à l'action éducative. La création il y a un an d'une Mission d'action culturelle tout particulièrement chargée d'être leur interlocuteur marque bien l'intérêt du Ministère pour le concours qu'ils apportent aux établissements scolaires. La multiplication des contacts entre enseignants et professionnels, la naissance d'actions débordant le cadre de l'école, la confrontation de projets d'élèves avec ceux d'autres catégories de population doivent ainsi permettre aux enfants de prendre progressivement en charge leur cadre de vie.

A cet égard les C.A.U.E. peuvent jouer un rôle important. La collaboration qui doit s'instaurer entre eux à l'école, notamment par le canal des Centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique, peut permettre dans le cadre d'une action de plus grande diffusion de maintenir la qualité et la diversité qui font la richesse de toute expérimentation.

*\*Chef de la Mission d'action culturelle en milieu scolaire — Ministère de l'Éducation —.*



# L'ARCHITECTURE A L'ÉCOLE : TÉMOIGNAGES DES ENFANTS

A la suite de quelques expériences  
menées par la DAFU\* dans  
un établissement scolaire de la région parisienne

## L'architecte à l'école, pourquoi?

Après deux ans d'intervention dans la même école (3 mois l'année dernière, 6 mois actuellement) quel bilan tirer ?

Sans revenir sur les réactions très enthousiastes des enfants et des enseignants, sur l'impact important que peut avoir une personne étrangère au système éducatif, qui, de plus, est auréolée d'un prestige certain, sur les développements faits par l'instituteur dans tout son enseignement (français, géométrie, histoire, géographie...), il faut insister sur le caractère particulièrement pragmatique d'une action de ce genre.

En effet, comment un enfant d'une commune rurale pourrait-il réagir de la même façon qu'un citadin, ayant comme univers

des tours ou simplement un quartier très dense ?

Comment pratiquer ce type d'action si celui qui l'entreprend architecte ou instituteur lui-même ne connaît pas parfaitement le quartier ou la ville, son historique, etc... ?

Comment prévoir les réactions de l'enfant par rapport à tels ou tels thèmes qui ont été programmés alors qu'un sujet peut faire l'objet de nombreux développements à partir d'une réflexion lancée un peu au hasard ?

Comment susciter l'intérêt des enseignants et des parents et amorcer un véritable débat sur le sujet si un étranger ne vient pas bousculer le « ron-ron » de l'école ?

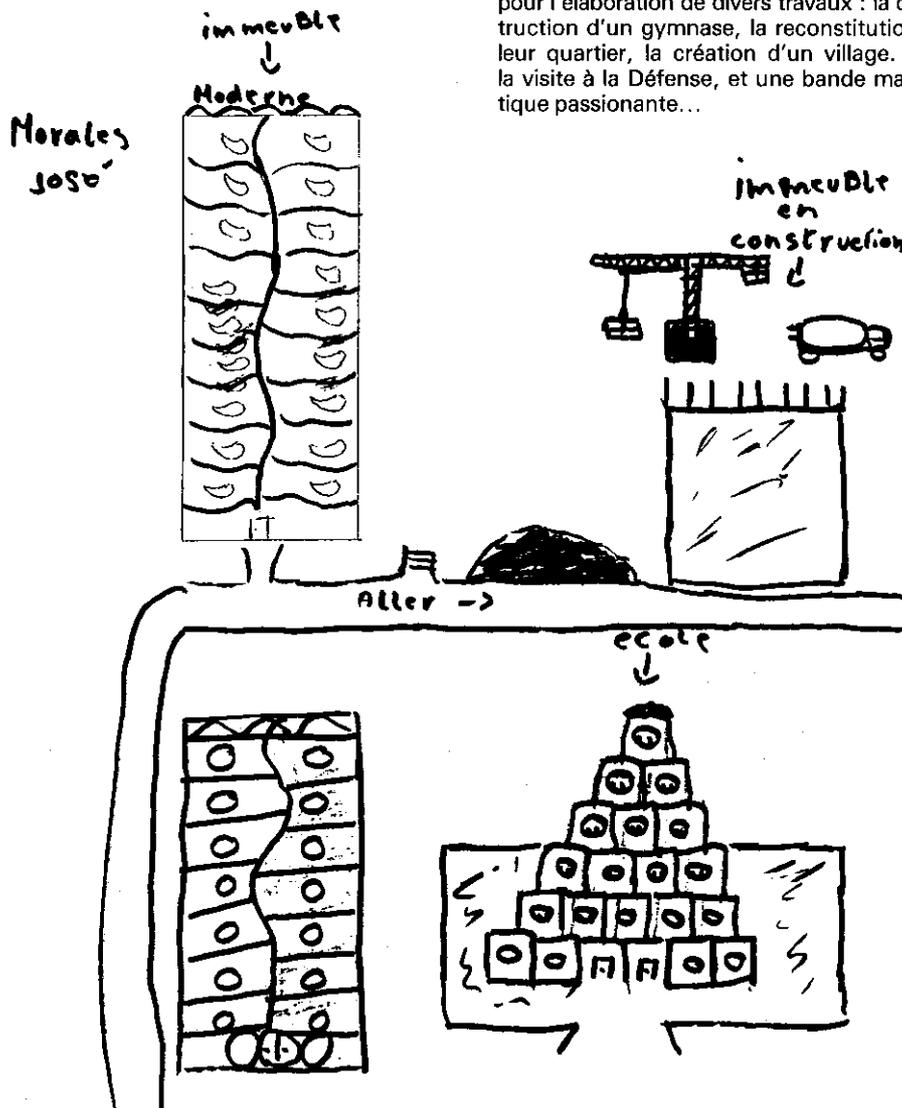
Comment enfin imposer à un enseignant une formation nouvelle (il va devenir bientôt un

véritable homme-orchestre) surtout s'il manifeste une certaine humeur par rapport aux problèmes du cadre bâti.

Pour toutes ces raisons, je dis un oui franc et massif à l'intervention directe de l'architecte dans une classe, qui peut être l'amorce d'une classe ouverte dans tous les sens du terme.

Claude Remond

Une classe de CM2. Ici la démarche est classique : constitution de groupes pour l'élaboration de divers travaux : la construction d'un gymnase, la reconstitution de leur quartier, la création d'un village. Puis la visite à la Défense, et une bande magnétique passionnante...



« Nous, la classe de CM2A, nous sommes rendus samedi dernier en car à la Défense. Cela me changea beaucoup par rapport aux différents quartiers que j'avais visités. La Défense était assez froide, mais ce qui me frappa fut les couleurs vives qui se dessinaient sur les tours difformes. Certaines constructions nous plurent par leur originalité. Seulement l'endroit nous parut si désert que nous ne pouvions voir la vivacité des couleurs. En effet, autour des immeubles, les terrains étaient sinistrement vides. Quelques arbres commençaient seulement à apparaître. Il y eut, pourtant, une construction fort intéressante à mes yeux, aux formes triangulaires, se nommant « La maison des musiciens », assez agréable à regarder. Quant aux différentes tours, leurs points communs étaient les fenêtres en formes de larme, en forme de cercle, et en forme de carrés. Actuellement, ça ne me plaît pas trop, car l'endroit m'a semblé sinistre. Ce qui me sembla désagréable, c'était que les immeubles à balcons furent rares. Il était fort joli d'avoir des fenêtres courbes ; mais insupportable de vivre sans la lumière du jour. Enfin, quant la Défense sera peuplée et construite, je reviendrai sûrement, par curiosité. Il y aura d'ailleurs un parc de jeux pour enfants, alors ce sera gai. »

Juliette

« Des immeubles de couleurs tristes qui sont souvent des tours et d'autres édifices aux teintes plutôt vives. Quelques fenêtres de certains immeubles sont rondes, carrées ou en forme de goutte d'eau. Les couleurs se confondent quelquefois avec ce qu'il y a autour, par exemple : le vert et le marron avec les arbres, le bleu avec le ciel, le blanc avec les nuages. Ces immeubles forment un grand ensemble de couleurs variées dont l'architecture est spéciale. Il y a aussi une grande école d'architecture. Un nouveau centre va être construit. En face de cette école, il y a une église qui est très belle. Entre celle-ci et l'école il y a un igloo construit avec de la neige. J'aime bien cet endroit, tranquille, où l'on peut respirer l'air pur. Je préfère ce quartier à Paris. Mais les immeubles devraient à mon avis, former un cercle où au centre il y aurait des loisirs pour les enfants car il n'y a pas beaucoup de jeux. Ce quartier me plaît quand même malgré cela et qu'il n'y ait pas de petites routes conduisant aux voies rapides pour éviter le bruit. Mais c'est tranquille et j'aime bien. »

Gilles

\*Direction de l'Aménagement Foncier et de l'Urbanisme.  
Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie.

**Une classe de CM1.** Toute l'action de l'année est centrée sur un jeu : on construit une ville : *Demainville*. Chaque groupe est chargé des équipements, des transports, etc...

A noter un groupe dit « de l'imaginaire » qui en fait a fait long feu...

Plus sérieux est le groupe d'arbitrage chargé comme son nom l'indique, de critiquer et de choisir. L'institutrice est ici fortement motivée.

Le groupe « imaginaire » lance ses propositions... Comment se fait-il que les terrains de jeux et les centres « où peuvent aller les enfants » se retrouvent dans ce groupe ?

Est-ce parce que les enfants sentent bien ce que ces propositions ont d'utopique ?

« Des robots pour arrêter les bandits qui volent les jouets des enfants.

Des robots pour faire le ménage sans que les enfants se fatiguent.

Il faudrait des terrains de jeux. Des centres où peuvent aller les enfants.

Des squares, des piscines, des cinémas pour les enfants. »

Voici une série de réflexions qui ont fusé pêle-mêle au cours d'un des premiers débats sur le cadre bâti de la future ville. Le thème a été largement dépassé puisque on aborde surtout les problèmes d'urbanisme (espaces naturels, assainissement...) Rien en particu-

lier sur l'aspect des constructions ou sur leur choix (individuels ou collectifs).

« Des crèches près de la forêt et du lac. Pourquoi? Pour que les enfants puissent s'amuser dans la forêt (accompagnés) et se baigner dans le lac.

Les industries hors de la ville. Pourquoi? Pour avoir plus d'espace et plus d'air pur. Des écoles dans la forêt (mais pas toutes les écoles) Pourquoi?

Pour pouvoir faire des études sur les arbres, sur les feuilles, sur la terre, etc...

Quelles écoles? Les grandes écoles.

La mairie près du lac? Pourquoi?

Pour que les gens qui travaillent dans les bureaux n'aient pas trop chaud.

L'hôpital près de la forêt. Pourquoi?

Pour que les malades puissent s'y promener sous l'ombre d'un arbre.

Une maison près de l'étang. Pourquoi?

Pour que, si des gens viennent pêcher ils puissent emporter leur casse-croûte, manger en regardant la ligne.

« Écoles près des métros, près des hôpitaux terrains de jeux (centres)

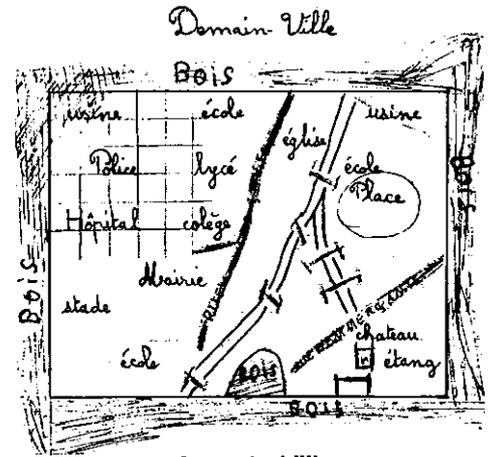
squares, piscines et cinémas

routes spéciales

bord du lac protégé, nature, zoos, etc...

protection des zones naturelles : constructions sur mauvaises herbes et mauvaises terres

thème sur les liaisons entre quartiers



Demain-Ville

vocation touristique : où mettre les hôtels? commerces existents en dehors des rues commerçantes? »

« gare à créer

faire attention au passage des égouts  
aéroport en dehors de la ville : terrain plat  
baisser le bruit des avions (aux techniciens à trouver)

faire des places avec des fontaines, des bancs, pas de goudron

faire un manège dans la forêt

métro : faire une ligne circulaire périphérique »

**Une classe de CM1.** L'architecte, épaulé par une sociologue a conçu son action de façon, tout à fait différente. L'idée était qu'on ne peut prendre conscience de son environnement sans d'abord avoir pris conscience de son propre corps. L'enseignante a été depuis le début intégrée à l'équipe, ce qui était indispensable pour ce type d'action. A noter l'intérêt du professeur de gymnastique pour cette action.

Une séance...

L'introduction est faite par un poème de Prévert sur la maison chanté par Yves Montand.

Il est parlé en particulier de l'usage des pieds. Vient tout de suite une discussion sur les manières de se déplacer : à cloche pied,

en sautant, en courant, en reculant... Les enfants sont invités un à un à en donner un exemple. Quelles manières de faire le chemin du domicile à l'école, quelles attitudes corporelles en classe : relations aux objets, handicap des meubles, etc...

La perception du bruit : chacun est dans une bulle, celui qui entend un bruit lève la main, il reproduit ce bruit, le prend dans sa main et va le déposer dans la main d'un autre. Certains bruits sont pratiquement inaudibles : la voix en particulier semble souvent bloquée.

Pour le groupe « transport » voici quelques exigences primordiales :

« aller à l'école en taxi

tunnels

rues spéciales pour camion et ambulances

autobus à deux étages, routes piétons pour aller au travail. »

## Réflexions d'un architecte

« Au début de la séance j'ai présenté aux enfants une dizaine de diapositives représentant des photos aériennes de divers types d'établissements humains : village africain, cité lacustre, ville en damier, ville moyennageuse, cité contemporaine...

Pendant la projection de ces photos nous avons essayé de leur faire analyser les éléments formels que l'on pouvait observer : tracés linéaires des fleuves, voies ferrées ou routes, maillage du réseau de rues ou de parcellaire agricole, zones particulières (habitat, forêt, culture, industrie...) et d'en déduire certains éléments de mode de vie.

Après cette partie analytique nous avons demandé aux enfants une représentation graphique d'une agglomération en utilisant éventuellement les informations

trouvées lors du montage diapo.

On retrouve effectivement dans les dessins de nombreux éléments liés des informations fournies durant la première partie : réseaux de rues, maillage de parcellaire agricole, éléments particuliers (stade, tente...), voire une tentative de reconstruction complète dans le cas du village africain qui a été le plus souvent repris sans doute en raison des relations d'ordre topologique qui y règnent : relations d'inclusion du village dans le bois, du bois dans les champs...

Pour d'autres enfants au contraire, il ne semble pas y avoir de relations entre les éléments apportés lors de la première partie et la partie proprement créative. C'est là une des limites du dessin : un collage à partir de morceaux de photo aurait davantage favorisé

une confrontation des enfants avec des éléments qui leurs sont étrangers et par ailleurs aurait permis sans doute une plus grande complexité dans les dessins (cas du dessin d'un stade ou d'une route).

A noter également la quasi impossibilité pour beaucoup d'enfants de représenter autre chose que du « vécu » : personnages, bulle... parfois même les maisons sont représentées comme un visage. C'est une autre limite du dessin.

L'enchaînement d'une phase informative et analytique et d'une phase créative d'utilisation de ces matériaux apparaît par contre comme un bon moyen d'enrichir l'imaginaire de l'enfant et d'éviter les dessins trop stéréotypés qui sont plus informatifs sur les problèmes des enfants que créatifs. »

# RÉCIT DE L'EXPÉRIENCE ENTREPRISE PAR L'ATELIER D'AIDE ARCHITECTURALE DE DORDOGNE

par Denis Soulié

**« Pour servir  
à l'édification  
des générations  
futures ».**

*« L'enseignement général, y compris l'enseignement dit artistique, est aujourd'hui muet quant à tout ce qui concerne l'architecture. Il en résulte l'atrophie presque générale du sens des relations entre la matière et la forme, et une extrême vulnérabilité à toute la séduction des apparences et aux pressions commerciales les plus dégradantes. Cette dégradation atteint aussi les capacités de sentir et de juger les témoignages du passé qui sont souvent pris, aujourd'hui, comme modèles à copier, aggravant ainsi la rupture entre la vie et son cadre ».*

André HERMANT « Pour une prise de conscience publique ». *ESPRIT* - octobre 1969, page 531.

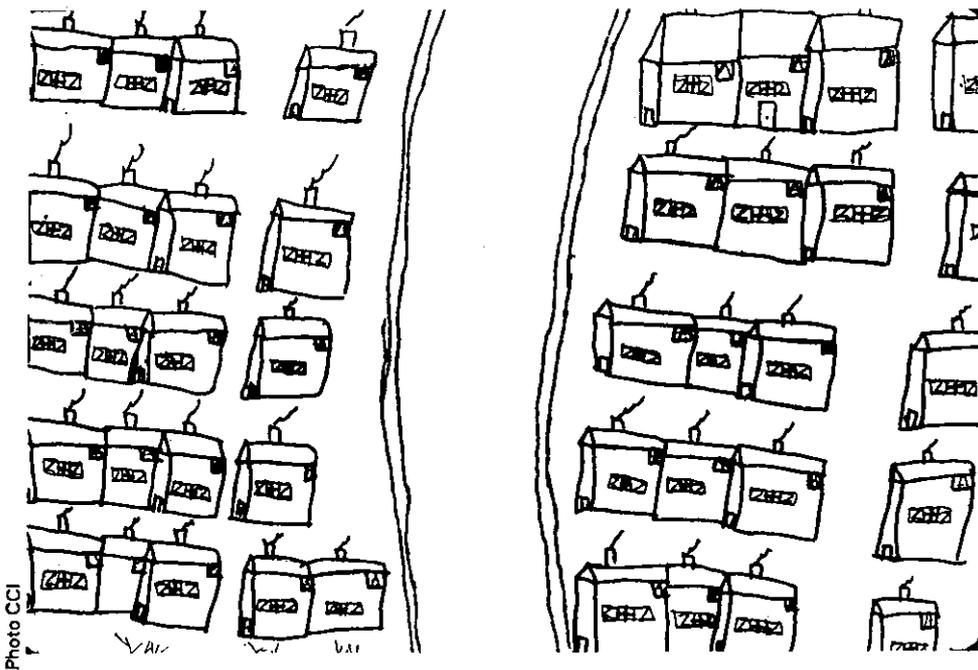


Photo CCI

Intervenir en milieu scolaire est un des premiers objectifs qui viennent à l'esprit lorsque l'on envisage des actions de sensibilisation dans le cadre de l'Assistance Architecturale.

Il y aurait certainement lieu de s'interroger sur ce réflexe, en songeant à ce qu'écrivait Julien GREEN.

*« Nous traitons le cerveau de l'enfant comme nous n'oserions pas traiter la plus robuste valise dans laquelle nous fourrons le contenu de plusieurs tiroirs et une bonne partie de notre bibliothèque, et si la valise ne se*

*ferme pas, on s'assoit dessus et on la gratifie d'un coup de pied ».*

Mais notre propos est de communiquer une expérience, commencée dans le département de la Dordogne, en 1974.

C'est un royaume très fermé que celui de l'enseignement et le premier problème qui se pose est de pouvoir y pénétrer. Il semblait que la meilleure solution résidait en la demande d'un passeport administratif de sa plus haute et départementale autorité : M. l'Inspecteur d'Académie.

L'ayant obtenu, de très bonne grâce, l'erreur fut sans doute de n'avoir pas descendu les échelons de la pyramide hiérarchique les uns après les autres. Mais il ne s'agissait pas d'investir tout le château : le temps d'un unique architecte-animateur permettait seulement d'envisager un petit nombre d'actions ponctuelles. Et, de toute façon, rien n'aurait atténué la réaction de méfiance enregistrée par la suite à divers échelons, à l'encontre de quelqu'un qui se recommandait « d'en haut ».

Les entrevues qui suivirent, avec plusieurs chefs d'établissements, furent extrêmement cordiales, mais sans grands résultats concrets. On évoquait les programmes surchargés, les professeurs difficiles à manier, etc...

Quand, un matin, un coup de téléphone embarrassé de l'École Normale demanda si l'on pouvait assurer une intervention de trois heures, l'après-midi même, dans le cadre de stages de recyclages que les Instituteurs en poste subissent tous les deux ans.

Renseignement pris, ces stagiaires ont la possibilité de demander à des personnes extérieures de venir leur parler de leur métier. Leur choix s'était porté sur un médecin, lequel ayant fait faux bond au dernier moment, on leur avait « refilé » une architecte !

La séance commença par la projection d'une centaine de diapositives exposant les problèmes du pavillonnaire et des bâtiments agricoles, des monuments historiques, des mesures de protection, du contrôle du permis de construire, etc...

Sur les 40 participants, un petit nombre s'esquiva plus ou moins poliment ; la grande majorité écoutait en silence ; une dizaine enfin manifestèrent une vigoureuse hostilité.

Ils s'opposaient au principe même de la limitation de la liberté individuelle, et défendaient avec véhémence le mode de vie qu'implique les plans stéréotypés des modèles « clefs en main ». Quant à l'architecture traditionnelle, il fallait, ou bien la laisser aux « parisiens » qui avaient seuls les moyens de la réhabiliter, ou bien la livrer à la salubre action des bulldozers.

Il convient de reconnaître que si l'auditoire n'était pas des plus réceptifs, le conférencier était un débutant, et bien des maladresses de son exposé avaient provoqué la situation bloquée dans laquelle il se débattait. En particulier, il avait cru intelligent de frapper d'entrée de jeu, les imaginations, en projetant une suite de vues de pavillons récents et, en assortissant son commentaire d'appréciations et de comparaisons dont il était le seul à apprécier le caractère comique.

Erreur non renouvelée, mais qui fit réfléchir sur le contenu culturel quelque peu « élitiste » d'un discours, qui provoqua le conflit avec une culture populaire, qui avait trouvé ce jour-là des porte-paroles particulièrement compétents.

Cette première intervention en milieu scolaire, aussi catastrophique qu'en fut le résultat en entraîna quelques autres : dans les classes de professeurs de dessin à l'École Normale, ou dans des lycées.

Le bilan était maigre, mais surgissait le véritable problème : c'est le corps enseignant qu'il s'agit en premier lieu de sensibiliser.

Chaque fois qu'un contact direct avec les enfants est possible le résultat est plus que positif : enthousiasmant. On a le sentiment que toutes les ouvertures sont possibles, que la seule intransigence des auditeurs ne concerne que la vérité ou la justice, à l'état pur. Pas un seul de ces authentiques échanges dont on ne sort profondément troublé. — et absolument persuadé de n'avoir pas été à la hauteur — ; avec argoïsse on se rappelle ces questions, tellement inattendues, qu'on s'est piteusement raccroché à la routine pour ne pas rester sans voix...

Bien entendu, ces rencontres ne sont pas en permanence au plus haut niveau de qualité, et donnent aussi lieu à l'expression par les enfants des plus tristes lieux communs, de la plus absurde convention sociale. Souvent, c'est dans le premier temps, comme pour tâter le terrain, ou le bonhomme. Mais il est un indice qui ne trompe pas.

Il y a deux types de questions qui sont posées : celles dont la réponse est attentivement énoncée et celles qui sont posées pour satisfaire au conditionnement scolaire ou familial, et dont la réponse se perd dans le brouhaha des commentaires chuchotés, des coups de coude-rigolards au voisin, des cartables que l'on fouille, des crayons que l'on tripite...

Dans les classes primaires les « bonnes questions » sont celles qui ont trait à la profession d'architecte : à quoi cela sert-il ? Combien gagne-t-il ? Les études sont-elles longues ? Difficiles ?

Dans le secondaire (en sixième et surtout en cinquième) ce sont celles qui touchent tous les « autres » mode de vie que celui que les enfants connaissent : l'architecture scandinave, américaine, ou celles de sociétés traditionnelles africaines...

Sans l'Opération « Habiter l'Aquitaine » les relations entre l'assistance architecturale et le corps professoral de la Dordogne auraient certainement continué à être épisodiquement favorisés par le hasard d'une rencontre avec un enseignant sympathique.

Elle commença par des réunions, à Bordeaux, avec les responsables du Centre

Régional de Documentation Pédagogique que le Rectorat et l'Établissement Public Régional, avaient choisi pour Maître-d'Œuvre.

Ces réunions avaient pour objet de réaliser les documents de base de l'opération qui, financée sur les fonds destinés à la « promotion » de la Région, envisageait, de sensibiliser enseignants et élèves, et au travers d'eux, leurs parents, à la « connaissance, la pratique et la maîtrise de l'espace aquitain, où nous vivons ».

Ce furent : un film de la série l'Aquitaine au Présent » diffusé par la Télévision et dont quelques copies étaient disponibles dans les départements.

- un diapasone (un disque 45 tours et 9 diapositives)
- des fiches « élèves » et « professeurs »
- des coupures de presse en collaboration avec Sud-Ouest.

L'opération devait se terminer par des expositions départementales de travaux d'élèves, assorties de quelques récompenses.

Le travail le plus intéressant se situa naturellement au niveau du Département.

Rétribués en heures supplémentaires pendant l'année scolaire 75-76, 10 animateurs (4 professeurs, 6 instituteurs) étaient chargés de provoquer la participation de leurs collègues à l'opération avec leurs classes. Chacun dans un district déterminé.

S'ils étaient tous, à des titres divers, très motivés et très sensibles au problème de l'environnement bâti, ils furent unanimes pour rejeter les documents établis au niveau régional. Leur caractère général ne leur semblait pas susceptible d'intéresser des enseignants périgourds. De plus, ils estimaient que les commentaires, en particulier du « diapasone » étaient trop étroitement dirigistes, ne laissant aucune part à l'interprétation imaginative des élèves.

L'Atelier d'Aide Architecturale finança alors la réalisation de dix exemplaires de neuf diapositives, choisies par eux, et proposant des exemples exclusivement périgourds. Ils commencèrent leur prospection.

Celle-ci nécessita de nombreuses interventions de l'atelier. Elles furent de plusieurs types, mais toujours illustrées de projections de diapositives :

- Réunions avec des enseignants « intéressés », souvent entre midi et deux heures, ou après les cours ;
- Réunions en soirée devant un public plus large : parents d'élèves, élus locaux, artisans etc...
- Interventions dans les classes avec discussion sur les travaux entrepris, dans le primaire comme dans le secondaire.

L'accueil était généralement favorable, les enseignants-animateurs ayant bien préparé le terrain. Mais les discussions

les plus animées eurent toutes un accent fortement politisé. Le fait est notable, car dans les autres manifestations publiques de l'assistance architecturale cela ne s'était et ne s'est jamais produit.

Il y eut des réactions assez primitives du genre : « cela s'appelle Habiter l'Aquitaine, c'est donc de la propagande pour M. CHABAN-DELMAS ! » ou bien plus élaborées « foutez-nous la paix avec ce décor bourgeois que vous voulez nous imposer », ou bien on entendait de véhémentes professions de foi occitanes.

L'écueil le plus difficile à éviter était que la discussion ne s'engage sur des problèmes d'érudition, le corps professoral admettant très difficilement qu'il puisse en exister en dehors de son domaine. Il convenait donc de soigneusement éluder les digressions trop pédantes sur la composition des mortiers, la poussée des charpentes, ou surtout sur la date des constructions.

On a heureusement rencontré des enseignants qui aimaient leur métier, mais aussi beaucoup avec un assez déplorable esprit étroitement « fonctionnaire ». A ceux-là il ne fallait pas demander de discuter avec leurs élèves de thèmes qui intéressent la vie extérieure à l'École : cela risquait de leur faire faire des heures supplémentaires non payées !

En Dordogne le clivage fut très net entre les établissements urbains et ceux de la campagne ou des petites villes : aucune école de Périgueux n'a participé à Habiter l'Aquitaine.

Dans le reste du Département, vingt cinq écoles élémentaires et quarante du deuxième cycle produirent des travaux, mais on ne put comptabiliser les classes qui y travaillèrent sans réaliser des maquettes, des dessins, des enquêtes ou des exposés. On les présenta au public, à Périgueux, et pendant l'été 1976 dans deux sites touristiques du Département : Saint-Jean-de-Côle et Saint-Amand-de-Coly.

D'eux-mêmes les animateurs d'Habiter l'Aquitaine se sont à nouveau réunis, en 1977 au siège de l'aide architecturale pour réaliser une « mallette pédagogique » et éventuellement une exposition itinérante, à partir des meilleurs travaux d'élèves.

Pour l'assistance architecturale ce fut l'occasion de pénétrer réellement le milieu scolaire, et sur l'ensemble du département. Il en reste un réseau « d'honorables correspondants » qui continuent à faire appel à l'atelier et sur lesquels l'atelier peut compter pour monter des opérations dont il aurait l'initiative des buts et des moyens.

Ce sera un des objectifs du futur Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement.

Denis Soulié

# FORMER DES PÉDAGOGUES

La plupart des expériences de pédagogie de l'architecture en milieu scolaire réalisées jusqu'à maintenant ont fait intervenir directement les architectes ou les urbanistes dans les classes. Ces approches ponctuelles, excluant de fait l'instituteur, ou le professeur, ont constitué un événement à part, intéressant et enrichissant mais non assimilable comme enseignement, ni par les élèves, ni par les enseignants. Le Ministère de l'Éducation, dans un rapport sur l'Initiation à l'Architecture et à l'Aménagement du cadre de vie en fait largement état : « La majorité des expériences menées sont intéressantes,

mais elles sont souvent critiquées dans la mesure où elles donnent du cadre de vie, et de son aménagement une vision partielle, et où elles manquent parfois leurs objectifs en provoquant un sentiment de démission chez les élèves - (...) La collaboration avec des architectes, des urbanistes ou des aménageurs peut s'avérer très fructueuse et enrichir l'enseignement, mais ces interventions extérieures auraient souvent besoin d'être équilibrées par le professeur quand il s'agit d'approches trop spécifiques. Or les enseignants se trouvent actuellement trop souvent démunis face aux spécialistes et ils réagissent soit en abordant les questions avec une

certaine réticence, soit en abordant certaines expériences sans conscience de l'enjeu que représente l'école pour tous ceux qui gravitent autour d'elle. »

Il serait en effet nécessaire de donner aux enseignants une formation suffisante pour assurer une initiation cohérente et globale à l'intérieur du cursus scolaire.

Dans les Écoles Normales, germent ainsi spontanément des expériences de formation des futurs pédagogues comme par exemple celle qui se déroule actuellement à Étiolles- (Essonne).

## A L'ÉCOLE NORMALE D'ÉTIOLLES (ESSONNE)

Philippe Lecoy et Serge Goutman avaient eu en 1976, en tant qu'architectes, l'occasion d'intervenir directement dans les écoles. Ils avaient alors pris conscience du fait, qu'excluant l'enseignant de leurs interventions, ils effectuaient un travail ponctuel et sans lendemain.

C'est ainsi qu'ils ont fait le pari, de venir désormais travailler, directement avec les futurs instituteurs, pour que par la suite, les instituteurs eux-mêmes, fassent de « l'initiation à l'espace » une discipline en tant que telle dans les écoles. Depuis la rentrée dernière, ils ont pris l'initiative, avec l'accord du Directeur de l'École Normale de Étiolles, de mettre en place un Atelier « Architecture et Pédagogie ».

Le programme d'enseignement des futurs instituteurs, est réalisé sur 2 ans, et organisé par atelier : chaque élève instituteur, choisit en fonction de son intérêt personnel, sur les 37 ateliers, ceux auxquels il veut s'inscrire.

Il faut bien reconnaître le relatif « échec de l'Atelier « Architecture et Pédagogie » en 1977. La nouveauté du sujet, le fait qu'il ait été inscrit sur la liste des options possible en dernier ressort, a fait que les inscriptions n'ont pas afflué : 8 élèves en 2<sup>e</sup> année, 5 en 1<sup>ère</sup> année se sont inscrits sur les 500 élèves normaliens. (En moyenne chaque atelier rassemble 20 à 25 élèves). Le travail en petit groupe a au moins l'avantage de favoriser l'expérimentation et les travaux personnels.

Les cours se répartissent de deux manières. D'une part, les architectes réalisent des conférences : sur l'aménagement du territoire, la planification urbaine, l'architecture et le site, les grands courants de l'architecture moderne...

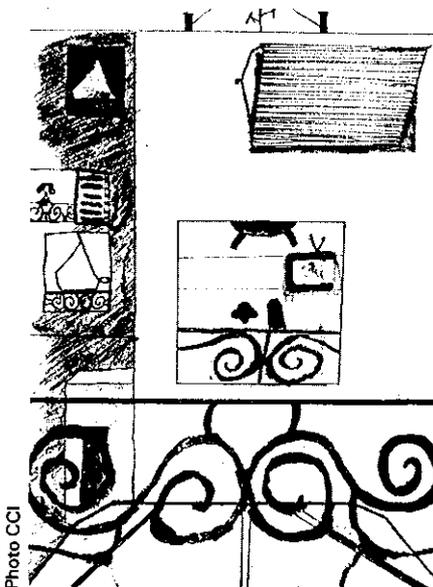


Photo CCI

D'autre part, les élèves doivent intervenir sur l'espace de la classe lui-même : dans une note qu'ils adressent à leurs élèves. Philippe Lecoy et Serge Goutman s'expliquent : « des activités auront l'espace-classe pour objet de connaissance et de transformation. Elles devront s'intégrer dans l'ensemble de la pédagogie, mises en œuvre par le Normalien. Elles viseront la construction globale de l'espace par l'enfant, comme moyen d'appréhension et de maîtrise de l'espace physique, comme moyen d'analyse et de compréhension de l'espace des pratiques, comme moyen de connaissance de ses performances et d'action sur le milieu ».

Les élèves normaliens apprennent ainsi comment apprécier l'espace, ses modes de représentation, de description, de mesure ; ils apprennent aussi, à identifier les éléments, à analyser la lumière, l'influence des matières, des couleurs, du mobilier. Ils interviennent enfin, en transformant le lieu avec des moyens d'aménagement simple.

Les conclusions de l'expérience, devraient à la fin de l'année scolaire servir de dossiers pour le certificat de fin d'Études Normales.

Philippe Lecoy et Serge Goutman assurent des cours tout au long de l'année, une demi-journée par semaine. En dehors de l'aide de l'Association « Sites et Paysages de l'Essonne », qui prend en charge le temps de préparation des cours, la fourniture des documents pédagogiques, chaque intervenant, par contrat avec l'École Normale, reçoit une rémunération de 300 francs par demi-journée.

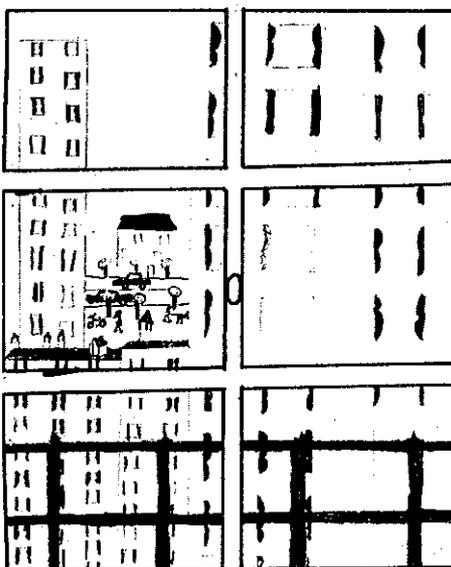


Photo CCI

# QUELQUES REFERENCES

## DES OUVRAGES

**Initiation à l'Architecture et à l'aménagement du cadre de vie.**

Novembre 1977.  
Ministère de l'Éducation.

**Une expérience de sensibilisation des enfants à l'architecture et à l'urbanisme.**

DAFU - Octobre 1977.  
Ministère de l'Équipement et de l'aménagement du Territoire.

**L'environnement à l'école.**

Habitat et vie sociale.  
Mai - Juin 1977.

**Ateliers d'Architecture en milieu scolaire.**

Architecture et Construction.  
Plan Construction 1977.

**Quelques tentatives de sensibilisation des enfants aux problèmes d'urbanisme.**

DAFU - n° spécial.  
Flash communication.

**Pédagogie de l'espace.**

Plan construction - documents 6.  
Avril 1976.

« **La représentation de l'espace chez l'enfant** ». PUF.

Jean PIAGET et Barbel INHELDER.

« **La poétique de l'espace** ». PUF.

Gaston BACHELARD.

« **L'enfant, l'architecture et l'espace** ».

Casterman.

Georges MESMIN.

« **L'enfant et les géométries** ». Casterman.

Simone SAUVY.

« **A la découverte de l'espace; l'enfant et la topologie** ».

Simone SAUVY.

« **La création chez l'enfant** ». Casterman.

In Métropolis n° 3 Mars 1975.

Robert GLOTON - Claude CLERO.

« **L'enfant et la ville** ».

in Métropolis n° 3 Mars 1975.

Anne GUERIN.

**Ma rue, j'apprends à connaître les métiers**

Texte de J. Line, images B. Desprès.

Collection « tout en m'amusant »

O.D.E.G.E. 1973.

**La Ville**

J.L. Ducamp et C. Raffali. Collection

« Ulysse », CERF/DESCLEE, Paris, 1973, 103 pages.

**C'est la vie, mon vieux chat**

E. Neville. Collection « Bibliothèque Internationale », Fernand Nathan, Paris, 1974, 188 pages.

Annette TISON et Talus TAYLOR.

**L'École de Barbapapa**

Ed. L'école des loisirs, 1976, 32 pages.

**La maison de Barbapapa**

**L'arche de Barbapapa**

Michèle KAHN.

**Mes rêves de tous les jours**

Ed. La Farandole, 1975, 15 pages.

Antonella BOLLIGER SAVELLI.

**Un éléphant dans la ville**

Ed. Duculot, 1974, 20 pages.

André CLAIR.

**Nicole au quinzième étage**

Ed. La Farandole, 1969, 16 pages.

Jean GARONNAIRE.

**La tour part en voyage**

Ed. La Farandole, 1974, 19 pages.

**Paris vécu, dessiné, raconté par des enfants**

Ed. La Novia, 1974, 28 pages, 2 volumes.

MULLER

Promesses n° 81.

Des villes pour vivre.

N° 91 : Documents service adolescence -

Survivre ou vivre.

OKAPI, 3, rue Bayard, 75008 Paris.

Dossier : « **Comment naissent les villes?** »

N° 11 de l'Univers Okapi

16 pages numérotées de 1 à 16.

« **Où vivrons-nous demain** »

Dossier : Sauver la terre, n° 3.

Supplément au N° 86 d'Okapi, du 15 au

30 juin 1975, 16 pages.

**D'autres expositions itinérantes : La ville et l'enfant**

Les espaces du dedans, du dehors. Comment la ville est perçue par l'enfant, conçue par les architectes, comment vivent les enfants dans la ville? Catalogue.

**Qui décide de la ville?**

Les élus, les promoteurs, les groupes et le citoyen.

59 panneaux plastifiés. Catalogue.

**Environnement et petite enfance**

L'environnement sensoriel de l'enfant, son influence sur le développement de l'enfant.

...et un film à louer

Le droit à la ville.

25 minutes - 16 mm.

Texte : Henri Lefebvre.

Réalisation : Jean-Louis Bertucelli.

**Informations :**

Joëlle Malichaud,

Marie-Christine Soudeur

CCI - Centre Georges Pompidou

75191 - Paris Cedex 04

Tél. : 277.12.33 - Poste 4253.

**Un audio-visuel à louer :**

Ateliers scolaires d'architecture.

80 diapositives - 13 mm.

Le travail accompli avec les enfants dans

deux écoles de la région parisienne à

Savigny-le-Temple en Seine-et-Marne.

Réalisation : architecture et construction.

## DES ADRESSES

**Mission d'animation culturelle en milieu scolaire**

Ministère de l'Éducation

110, rue de Grenelle - 75007 - PARIS

M. LUC, Chef de la mission de l'action culturelle.

Tél. : 555.97.50.

**Architecture et Construction**

136, boulevard Saint-Germain

75006 - PARIS - Tél. : 329.00.60.

**Plan Construction - DAFU**

Mme Claude REMOND

Ministère de l'Environnement et du Cadre

de Vie

Avenue de Passy - 75016 - PARIS

Tél. : 524.52.34.

**Direction de l'Architecture**

Ministère de l'Environnement et du Cadre

de Vie

3, rue de Valois

75042 Paris Cedex 01

M. Julien GIUSTI

Tél. : 296.10.40

**Association Sites et Paysages de l'Essonne**

M. Philippe LECOY

Ferme du Bois Briard

91000 - EVRY COURCOURONNES

Tél. : (1) 077.24.36.

**Dordogne, Département propre**

M. Denis Soulié, Chargé de mission

16, rue du Plantier

24000 - PÉRIGUEUX

Tél. : (53) 08.23.92.

## DES EXPOSITIONS

### Ville en images.

La bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou a organisé en janvier dernier une exposition sur le décor urbain dans les albums pour enfants : « A partir d'images et de textes, extraits d'albums contemporains, l'exposition tente de resituer la vision de la ville que peut recevoir l'enfant, avec ses lacunes et ses principes, mais aussi ses réalités, et ses utopies ». L'exposition a permis d'étudier près d'une centaine d'ouvrages. Elle circulera en 1978 dans les bibliothèques publiques, d'Argenteuil, de Conflans, Vitry, Nanterre, Mulhouse, Nantes, Massy, Bonneuil, Choisy-le-Roi, Bobigny et Saint-Nazaire.

## POUR LES ENFANTS

**Construisons demain**

de Denys Prache, avec la collaboration d'Yves Dauge et Jean-Jacques Argenson. (Collection OKAPI-Centurion jeunesse).

**Naissance d'une cathédrale**

**Naissance d'une Pyramide**

**Naissance d'une cité romaine**

de David Mac Cauley.

Éditions des deux coqs.

**Une cité romaine au téléobjectif**

**Un château au téléobjectif**

Éditions Gamma.

**Ronde annuelle des marteaux piqueurs ou**

**la mutation des paysages**

Muller : L'école des loisirs.

**Rosa ma tortue**

Texte de Natacha, images de C. Ljubanovic, Albums du Père Castor, Flammarion, Paris, 1971.

## QUE VIVENT LES CONSEILS !

par **Michel MIROUDOT, Sénateur de la Haute-Saône.\***

«Aider et informer le public», telle est la mission générale que la loi sur l'architecture assigne aux conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

De façon plus précise, l'article 7 de la loi sur l'architecture distingue 4 groupes d'actions que chaque conseil devra conduire :

- l'information générale du public ;
- la formation et le perfectionnement des personnes qui font profession de construire ;
- le conseil aux candidats à la construction ;
- le conseil aux collectivités et administrations publiques.

L'assistance ponctuelle aux constructeurs individuels est sans doute l'action la plus connue. Le Parlement a tenu à la rendre obligatoire dans tous les cas, prévus par la loi où un maître

d'ouvrage ne recourt pas à l'intervention d'un architecte pour l'établissement de son projet de construction.

Cette mission s'adresse à des personnes qui vont construire une fois dans leur vie pour la plupart des cas. C'est dire que le contact entre un individu et un architecte, tout en étant très important, risque d'être peu efficace s'il n'intervient pas bien avant que le conseil n'ait décidé son projet. Le dialogue qui va s'établir entre l'architecte et le candidat à la construction doit être, pour ce dernier, source de réflexion et d'enrichissement des choix envisagés. Il doit le rendre plus libre, davantage maître de ses décisions grâce à l'éclairage que l'architecte conseiller donnera à ses intentions. Cet acte de pédagogie individuelle trouve ses limites en lui-même.

Sans doute, conduira-t-il à des réalisations exemplaires ; mais il en sera ainsi principalement grâce à l'action des maîtres d'œuvre, des artisans, des entrepreneurs qui, en définitive, sont les réalisateurs du cadre bâti.

De la même façon, c'est grâce à la sensibilisation accrue des maîtres d'ouvrage, des agents des administrations qu'une attitude positive à l'égard de l'architecture et de l'urbanisme pourra se développer.

L'action de l'administration, en particulier, qui a la dure tâche d'appliquer des lois de contrainte tout spécialement dans le domaine de l'urbanisme en sera facilitée.

Qu'on me comprenne bien : les conseils d'architecture ne sont pas un instrument de l'administration. Mais ils doivent permettre aux représentants des pouvoirs publics d'être des animateurs ; aux côtés des professionnels, et des élus locaux. C'est ensemble que les administrateurs des conseils d'architecture doivent peu à peu mettre au point les actions de pédagogie collective définies par la Loi. Je souhaite qu'ils soient les acteurs dynamiques de cette politique en faveur de l'amélioration de l'architecture de notre pays.

## ACTUALITES INFORMATIONS

### Les ateliers du musée d'Aquitaine

Le musée d'Aquitaine s'apprête à ouvrir à Bordeaux un atelier où les enfants pourront venir s'initier à «l'habitat rural et au terroir en Aquitaine».

Des puzzles et des maquettes ont été choisis par l'Atelier, comme mode de représentation, et mode d'exercice : dans le cadre de cette pédagogie active, 4 types d'habitat typiques (Périgord, Landes, Médoc, Piémont Pyrénéen) seront étudiés ; deux types de puzzle sont en voie de réalisation :

- Les uns, plan au 1/1000, pour expliquer la notion de parcellaire, les structures agraires.

- Les autres en relief au 1/500, pour montrer l'implantation d'un bâtiment d'habitation et d'exploitation, en fonction du site et du mode de groupement.

Deux types de maquette pourront aussi être manipulés :

- Les unes en plein, permettront aux

enfants d'acquérir les notions simples de volumes, de niveaux,...

- Les autres en creux, expliqueront les éléments structurants de la maison : murs, cloisons.

Les enfants devront resituer les bâtiments dans leur environnement économique, le système de cultures, et leur cadre de naturel.

L'atelier fonctionnera en liaison avec le Centre Régional de Documentation Pédagogique et le rectorat, et sera ouvert aux classes de l'enseignement secondaire. En principe, le matériel réalisé permettra de recevoir chaque classe deux ou trois après-midis au musée. L'investissement que représente ce matériel, ne permet pas d'envisager son déplacement hors du musée.

Si l'expérience est concluante, de nouvelles maquettes et de nouveaux puzzles devraient être réalisés et des relais pourraient être créés dans la Dordogne, les Landes, le Lot et Garonne, les Pyrénées Atlantiques.

#### Informations

Musée d'Aquitaine  
20, cours d'Albret  
33 - BORDEAUX - Tél. : 90.91.60

### Constructions nouvelles en quartiers anciens

Le Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie organisera début 1979 une exposition consacrée aux problèmes posés par l'insertion des constructions nouvelles en milieu ancien.

L'exposition propose une information sur les réalisations contemporaines en France et à l'étranger. Elle cherchera à combler un manque général de formation à l'architecture et à l'urbanisme "conduisant trop souvent à des controverses aussi passionnées que stériles".

Elle tentera de situer les problématiques actuelles, par l'analyse des réalisations françaises et étrangères et proposera des éléments de solution, des pistes de recherche...

**Informations :** Claude Soucy  
Direction de l'Architecture.  
3, rue de Valois - 75042 - Paris  
Tél. : 296.10.40.

# VIENT DE PARAITRE

## JEU DE LA COUVERTURE OU JEU DU RELIEF

L'atelier d'assistance architecturale du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims a réalisé un ensemble de trois jeux, support pédagogique pour une sensibilisation de l'enfant à la notion de site et d'architecture en Montagne de Reims.

Ces jeux s'appuient sur un matériel simple, peu coûteux et facile à réaliser. Ils sont complétés par un « mode d'emploi » livresque et audio-visuel. D'une grande symbolique, ces jeux permettent à l'enfant une approche fondamentale et une découverte de la grammaire architecturale de son village : notion d'équilibre et de rupture d'équilibre, ancrage des groupements, logique de l'implantation des habitations sur leur parcelle, notion de tissu dans le village...

### Informations

Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims

86, rue Belin

51100 REIMS

Tél. (26) 40-43-84

### Le répertoire audio-visuel :

Urbanisme et aménagement : plus de 400 films et montages audio-visuels classés par thèmes.

Information :

STU - 64, rue de la Fédération 75015 - PARIS - M. Blardone - Tél. 567.35.36

**Formes urbaines** : le premier numéro des cahiers de la recherche architecturale, comprend les extraits les plus significatifs des recherches réalisés sur ce thème par la Direction de l'Architecture.

Prochain numéro : la profession d'architecte.

abonnements : service des publications du CERA - 1, rue Jacques Callot - 75006 PARIS.

**Construire au pays basque** : Une brochure de prestige, format à l'italienne quadrichromie, à l'initiative du conseil général des Pyrénées Atlantiques.

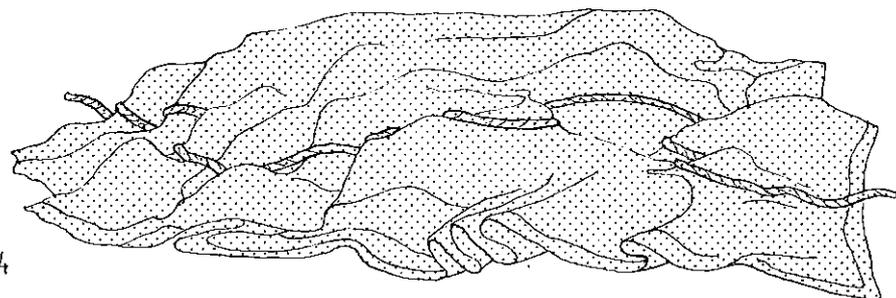
**Bâtir en Corrèze** : autre brochure de prestige ; une sensibilisation à l'habitat traditionnel et une tentative d'ouverture à l'architecture contemporaine.

A l'initiative du Conseil Général de la Corrèze, avec le concours financier du Commissariat à la Rénovation rurale du massif central.

**Votre maison en Haute Alsace** : encadre un beau « livre d'images », qui présente aussi l'avantage de bien définir les procédures administratives qui attendent le « candidat à la construction ».

**MATERIEL** Prendre une couverture de préférence sombre, (140x90cm.) qui figurera le relief, et un ruban ou cordon de couleur plus claire qui représentera la route du vignoble

**REGLE DU JEU** Poser sur une table un tas de livres et de journaux sur une épaisseur de 20 centimètres environ. Les organiser de façon à reproduire la ligne du coteau représentée par le croquis 1 (voir page 2). Les recouvrir par la couverture. Puis former des plis en tout sens. Enfin sur le pourtour de la couverture disposer le ruban en suivant les creux et les bosses. La partie haute représente le plateau de la Montagne de Reims. La partie entre la table et les livres : le coteau et la plaine de Reims.



**ENSEIGNEMENT** Vous avez réalisé approximativement le relief des coteaux nord de la Montagne de Reims. Prenez maintenant des billes que vous disposez en grappe au long du ruban, pour figurer les villages. Certaines sont situées sur des bosses. D'autres restent dans des creux. De même, les villages du coteau sont situés soit sur un pli, soit dans un creux ou plus rarement sur pli et creux.

A l'initiative de la Direction Départementale de l'Équipement et du Conseil Général du Haut Rhin.

## Pour un service public d'architecture

Une somme d'expériences, de réflexions accumulées au fil des jours sont rapportées dans le travail très personnel de Denis Soulié sur la pratique de l'aide Architecturale en Dordogne.

C'est un constat de carence : Denis Soulié oppose à la richesse de l'habitat rural traditionnel, la médiocrité de l'architecture populaire contemporaine (existant essentiellement dans l'habitat individuel périurbain).

Il fait le tour des "responsabilités" celle des habitants, qui ont une "attitude consommatrice" et achètent "les images des feuillets américains" avec leur maison. Des architectes des Bâtiments de France qui symbolisent « le terrorisme exercé par la culture dominante ». Des élus qui n'ont pas la possibilité de s'entourer d'avis techniques compétents. Des UOC et

architectes consultants qui ont une conception étroite de l'Architecture « cantonnée aux problèmes de façade »... Des « pavillonneurs ». Il n'y aurait pas de marchands de maisons si le public était normalement armé pour juger de ce qui lui est proposé.

... Autant de préalables pour définir une action, parce qu'il existe un réel besoin d'architecture de la population, qu'aucune structure professionnelle n'est à même de satisfaire : les architectes sont "enfermés dans leur agence, ne fréquentant que les personnes susceptibles de leur fournir des travaux conséquents".

Il faut instituer une nouvelle pratique architecturale pour répondre au besoin d'architecture, par la recherche d'une nouvelle culture populaire, d'où l'on pourrait attendre une production architecturale intégrée non plus simplement aux paysages, mais aux hommes qui l'habitent et le façonnent.

En réalité, un véritable plaidoyer pour les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

**Renseignements** : Denis Soulié.  
16, rue du Plantier - 24000 Périgueux.  
Tél. : (53) 08.23.92.

# L'AFFICHE,

## promotion pour l'Aide Architecturale ?

Aujourd'hui, rien de moins certain. Alors que les plaquettes de prestige fleurissent dans chaque département, on ne compte qu'une dizaine d'affiches réalisées dans la France entière. L'affiche est pourtant le « médium grand public » par excellence, le médium de la rue, en prise directe avec la vie quotidienne. Alors, pourquoi l'avoir oublié ? Trop souvent les affiches réalisées parlent d'elles-mêmes : Bien sûr, dans tous les cas, on a voulu en faire très logiquement, un outil de notoriété : l'affiche explique comment on peut consulter l'aide architecturale, donne des adresses utiles, indique les démarches à suivre si l'on veut construire...

Mais on ne sait pas très bien toujours comment faire : d'une manière générale, on a surestimé l'attention du lecteur : on a voulu tout mettre, délivrer tous les messages sur une seule affiche ; surchargée, elle perd généralement sa valeur propre d'affiche, et est « détournée » pour devenir substitut de plaquette, de bande dessinée ou de « jeu de société ».

Une explication ? Les professionnels de l'affichage n'ont sans doute pas été consultés, et les concepteurs improvisés, n'ont pas "intégré d'emblée, les « règles d'or » de l'affichage. Pourtant, chaque jour dans la rue, chacun est à même de « piquer les trucs » de professionnels de l'affichage :

- D'abord, l'affiche ne bénéficie que d'une lecture rapide : 2 secondes au maximum... Alors, il faut savoir en tenir compte.

- C'est un message répétitif, qui se retrouve à tous les carrefours... Il faut savoir en jouer.

- L'affichage est le support d'une image : le texte n'intervient que pour apporter les précisions indispensables. Encore doit-il être lisible et de loin.

- L'affiche est suggestive. Pour être retenue, elle doit répondre à plusieurs critères : modernité, bon goût, couleur, taux de complexité, de dynamisme, d'érotisation : elle doit mobiliser « l'énergie mentale » selon la spécialiste de l'affiche Françoise Enel. « Une affiche qui se bornerait à un exposé rationnel de la structurabilité technique et fonctionnelle d'un produit a peu de chance de motiver profondément l'individu »\*

L'affiche délivre un message simple, univoque, facile à décoder : « plus un message contient d'éléments originaux, possède une haute définition, plus son déchiffrement est douteux, et à la limite impossible ».

Alors, sachez formuler un message clair, cohérent et pour « sa mise en forme »,

admettez que l'on ne peut pas tout savoir.

Pour réunir les meilleurs atouts, pour faire une affiche qui soit une affiche, pourquoi ne pas travailler avec un graphiste publicitaire professionnel ? Réservez les grands « directeurs artistiques » aux campagnes nationales ; les jeunes talents ne manquent pas, et peuvent, eux, correspondre à vos tarifs. Avant de vous engager avec un « créatif », regardez son dossier à fond, et soyez sûr que son mode d'expression peut vraiment servir votre cause...

### Et la fabrication ?

Les affiches en sérigraphie de l'Atelier Populaire des Beaux Arts ont fait date en 1968 : ce n'est donc pas la sophistication des procédés techniques qui fait l'intérêt de l'affiche... Aujourd'hui, les procédés offset sont les plus couramment utilisés par les imprimeurs.

Dans le coût de fabrication d'une affiche, on pèsera :

- Les frais de photogravure,
- Les frais de composition,
- Le coût du papier,
- et le tirage : ... car c'est surtout le premier « mille » qui coûte.

### Et la diffusion ?

C'est en fait, le fond du problème : une affiche, pourquoi pas ! mais pour dire quoi, et à qui ? Il ne suffit pas d'imprimer une affiche. Qu'en faire ? L'affichage urbain est strictement réglementé et contrôlé.

- Vous pouvez bien sûr apposer vos affiches en vous adressant aux concessionnaires publicitaires : Avenir Publicité, Decaux, Affichage Giraudy, les tarifs vous rebuteront sans doute.

*A titre d'exemple, les tarifs des abribus et du mobilier urbain Decaux en province et en banlieue parisienne sont de 97 F la face pour 7 jours ; l'achat d'un seul emplacement serait malheureusement aussi absurde qu'inefficace. Les principes « répétitifs » de l'affichage alourdissent la facture. Pour occuper les 19 « faces » de Carcassonne, il faudrait par exemple 1843 F hors taxe... pour une semaine.*

*Attention, les concessionnaires peuvent exiger que vos affiches soient au format du support et parfois répondent à des critères esthétiques...*

- informez-vous, vous pouvez peut-être utiliser les panneaux d'information municipale ou

- des véhicules de service comme support urbain

... et, aussi, comme cela a été le cas jusqu'à ce jour pour les affiches réalisées dans le cadre de l'Aide Architecturale, procéder à une diffusion interne par le biais des DDE, des écoles, des

mairies, des banques ; ce n'est pas évidemment la solution professionnelle... et les chances pour l'affiche d'être vue et comprise, restent limitées...

Avant de vous lancer dans la fabrication d'une affiche, n'oubliez donc pas :

- de faire un plan de diffusion, avec éventuellement un budget d'achat d'espace (une affiche se « démode » vite Ne prévoyez pas pour 5 ans).
- de penser une « affiche » ou une affichette en termes de critères de lisibilité, d'« accroche visuelle ».
- de chiffrer les frais de conception : conseil d'un chef d'agence de publicité qui connaît les réseaux de diffusion locaux, intervention d'un graphiste...
- et surtout d'inclure l'affiche dans une campagne d'information globale : politique graphique, outils de diffusion, audio-visuels, relations presse... rien ne s'improvise... Nous y reviendrons. (à suivre)

*\*extraits du livre de Françoise Enel  
L'affiche-collection médium-MAME-*

*N.b. quelques revues spécialisées dans :*

*La conception de l'affiche :*

- Graphis
- Novumgebrauchgraphis.

*L'actualité publicitaire :*

- Stratégie,
- L'Écho de la presse et de la publicité.
- Affichages.
- un annuaire : annuaire des concepteurs - éditions CCI
- un musée : le Musée de l'Affiche 18, rue de Paradis - 75010 Paris (12-18 h sauf le mardi)

## L'affiche de la Meurthe et Moselle

« Construire en beauté »

Réalisation : 1978

Tirage : 1000 exemplaires

Coût : 7000 F dont conception 2000 F. Fabrication 5000 F. L'affiche a été réalisée en trois semaines par un graphiste publicitaire : D. Gaudard.

Ce dernier a présenté trois projets : A l'esthétisme, à la sophistication, on a préféré un graphisme anecdotique, dans la tradition des tracts et des publicités des journaux locaux : l'affiche fait des grands « clins d'œil » : la maison est assimilée à une coquette joviale qui se contemple dans son miroir.

*Construisez  
en beauté*



*les architectes  
consultants*

sont gratuitement à votre service  
pour vous aider à réaliser  
un habitat de qualité.  
Pensez y en temps utile.

renseignements DDE, place des ducs de bar 54000 Nancy, tél. 28.93.21

Le texte « construisez en beauté » est lui aussi d'une limpidité parfaite pour tout le monde... tout comme le renvoi aux architectes consultants. Les affiches ont été posées dans les mairies. On enregistre de bons résultats à la DDE de la Meurthe et Moselle.

## L'affiche de l'Essonne

### Le jeu des lois de la construction.

Réalisation 1977

Tirage : 50000 exemplaires

Coût : 50000 francs

dont - conception 7000 F.

- fabrication 43000 F.

Financement : Association Sites et Paysages de l'Essonne.

• L'affiche a été réalisée en six mois, par deux architectes, et une plasticienne : E. Avellanda, Ph. Lecoy, E. Leguin.

• Dès le départ, l'affiche a été voulue comme un outil « polyvalent » qui soit à la fois affiche, plaquette et jeu. L'affiche devait servir de support d'information et indiquer une démarche à suivre, à toute personne désirant construire.

Le principe du « jeu de l'oie » a été retenu, pour montrer les étapes successives depuis l'achat du terrain, le certificat d'urbanisme... jusqu'au permis de construire.

L'Écho des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement - 3, rue de Valois - 75042 Paris Cedex 01, Tél. 296 10 40

L'Écho des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est édité par la Direction de l'Architecture.

Directeur de la publication :

Jean Philippe LACHENAUD

— Rédaction : Odile FILLION

— Maquettes FRISCO

Imprimé sur les presses de Copédith, 7, rue des Ardennes — 75019 PARIS

Si vous désirez participer à la rédaction des prochains numéros, (témoignages sur une expérience, notes de lecture, réflexion critique sur la pratique de l'aide architecturale, activités d'une équipe...) ou même proposer une idée de dossier, n'hésitez pas à nous contacter :

L'Écho des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement - 3, rue de Valois - 75042 Paris - Tél. 296-10-40.

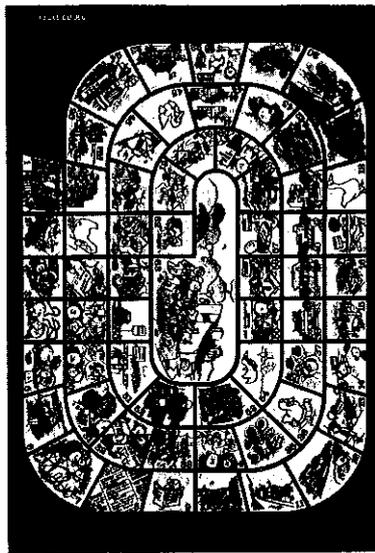
Le résultat est ambigu :

• Les concepteurs reconnaissent que l'affiche est illisible en tant que telle : le rapport dessin texte est difficile à établir.

• Par contre, le bilan est plutôt positif si l'on considère le « jeu » lui-même : l'affiche est facilement apportée chez soi, confiée aux enfants... qui finalement questionnent leurs parents...

• En ce qui concerne la diffusion, l'affiche a été envoyée à tous les architectes, aux notaires, géomètres, entreprises de construction, fabricants de maisons individuelles.

Elles est déposée dans les DDE, dans les mairies, et devrait être prochainement distribuée dans les écoles. Il semble que le tirage à 50000 exemplaires, ait été un peu généreux, puisque seulement 10000 affiches ont été diffusées à ce jour.



## L'affiche du Jura

### Construire et restaurer dans le JURA

Réalisation : 1977

Tirage : 3000 exemplaires

Coût : 10000 F. H.T.

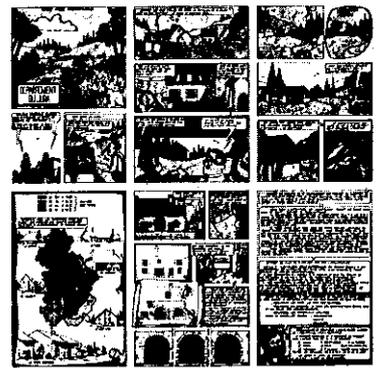
dont : - conception 5500 F.

- fabrication 4500 F.

20000 dépliants ont été publiés sur la même conception (coût de fabrication 17000 F. H.T.)

Financement : crédits DAFU-catégorie I (assistance architecturale Equipement).

## CONSTRUIRE ET RESTAURER DANS LE JURA



DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DU JURA  
AIDE ARCHITECTURALE DEPARTEMENTALE - TEL: (04) 24.12.94

— L'affiche a été réalisée par un dessinateur publicitaire : M. Petitjean et J.L. Vernay l'un des architectes chargés de l'Assistance Architecturale du Jura.

— L'affiche n'est que l'un des éléments d'une campagne d'information, constituée pour l'essentiel par l'édition d'un dépliant où le principe de la bande dessinée a été retenu comme mode pédagogique ; la bande dessinée permet de poser des problèmes, ... sans prétendre les résoudre de manière directive : ainsi un nouvel habitant du Jura circule en voiture, avec un autochtone, du département et s'interroge sur les « maisons ». les fausses pierres, les gros « chiens assis ». Il propose un projet de restauration de « ferme » à l'architecte de l'aide architecturale ...

Une longue histoire...difficilement lisible, reproduite sur affiche : celle-ci sert plutôt de « rappel visuel » pour qui a eu le dépliant entre les mains !

• En ce qui concerne la diffusion, le dépliant et les affiches sont déposés dans les mairies, les écoles, les banques, et DDE,...

• Jean-Louis Vernay envisage maintenant d'organiser un concours d'affiche en liaison avec l'inspecteur d'académie.

**Liste des départements  
ayant publié  
des affiches  
pour l'Aide Architecturale.**

Aisne  
Marne  
Seine et Marne  
Meurthe et Moselle  
Vosges  
Loire Atlantique (2)  
Seine Maritime  
Savoie (3)  
Haute Marne  
Lot  
Gironde  
Essonne  
Jura  
Drôme